



RAPPORT FINANCIER DE PRESENTATION DES BUDGETS 2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022



BUGEYSUD
Communauté de communes

www.ccbugeysud.com

SOMMAIRE

EDITO	2
INTRODUCTION	4
PARTIE 1 - LE BUDGET 2022, ORIENTE LES INVESTISSEMENTS AUTOUR DES AXES DU PROJET DE TERRITOIRE BUGEY SUD	6
A. EPARGNE STABILISEE	11
B. LES CHARGES FINANCIERES (CHAPITRE 16)	14
C. FISCALITE DE LA CCBS	17
D. LES DOTATIONS DE L'ETAT	21
E. LES INVESTISSEMENTS DE LA CCBS : DES CHOIX EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE.....	22
PARTIE 2 – LES BUDGETS PRIMITIFS DE LA CCBS	23
F. LE BUDGET PRINCIPAL.....	24
1. SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES.....	26
a. Chapitre 70- Produits des services.....	27
b. Chapitre 73- Impôts et taxe et chapitre 74 - Les dotations et participations	27
c. Chapitre 75- Autres produits de gestion courante	29
2. SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES.....	30
d. Chapitre 011 – Charges à caractère général	31
e. Chapitre 012 – Les charges de personnels.....	33
f. Chapitre 014 – Atténuation de produits	35
g. Chapitre 65 – Charges de gestion courante	35
3. SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	40
h. Chapitre 13 - Les subventions d'équipement	41
i. Chapitre 10 – Dotations et fonds divers	41
j. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	42
k. Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisation.....	42
4. SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	43
PARTIE 3 – LES BUDGETS ANNEXES DE LA CCBS	46
G. LE BUDGET GESTION DES DECHETS	46
H. LE BUDGET GEMAPI	49
I. LE BUDGET SPANC.....	51
J. LE BUDGET CENTRE AQUATIQUE	52
K. LE BUDGET CAMPING DU LAC	54
L. LE BUDGET PORT DE PLAISANCE	55
M. LE BUDGET ADS.....	56
N. LE BUDGET MAISONS MEDICALES.....	57
O. LE BUDGET ACTIPOLE	58
P. BUDGET ZAC LA PICARDIERE	59
Q. BUDGET ATELIER RELAIS OUSSON NORD	60
R. BUDGET AR OROFUSION	61
S. BUDGET ZA PRE DU PONT	62
T. BUDGET AR LA BUSSIÈRE.....	63
U. BUDGET ZA EN SAUVY	64
CONCLUSION	65

L'élaboration budgétaire 2022 s'inscrit d'ores et déjà dans la traduction du futur projet de territoire qui sera soumis à l'adoption du Conseil Communautaire au cours du premier semestre. Ce projet, co-construit avec tous les acteurs de Bugey sud, véritable document stratégique qui donnera sens à toutes nos politiques jusqu'en 2030, se vaudra fédérateur de nos actions qu'elles soient portées avec les communes mais aussi avec tous les partenaires du territoire. Sa déclinaison, se déroulera sous forme de 3 axes ambitieux eux-mêmes déclinés en 11 grands objectifs et 30 orientations :

- 1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique
- 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire
- 3- Organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en œuvre du projet commun

Ce document fondateur, permet de fixer la feuille de route des projets qui façonneront Bugey Sud à l'horizon 2030. Les travaux menés par les élus et les services pour monter les budgets en ont découlé. Les ressources financières étant limitées, cette année, la CCBS fait évoluer ses méthodes pour construire et exécuter ses budgets :

- Lettre de cadrage,
- Préparation d'un plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement,
- Mise en place des autorisations de programme et crédits de paiement,
- Optimisation des procédures d'achat,
- Travail par coût compétences,
- Révision des procédures d'évaluation des politiques menées,
- Stratégie de la recette renforcée.

L'année 2022 marque ainsi une nouvelle séquence du mandat qui doit relever un nouveau défi : porter les projets du territoire tout en faisant face à un contexte fragilisé par la situation sanitaire et la crise Ukrainienne. Le coût des matières premières et des fluides est en augmentation, les différentes dotations sont en baisse et les stratégies de réduction de consommation ou de sobriété ne suffiront pas à endiguer les hausses sur ces postes.

Pour préserver l'avenir, il convient dès à présent d'opérer des arbitrages financiers. Le fléchage des moyens sur les politiques à mener a été choisi en fonction des priorités du projet de territoire :

- Enveloppes financières prioritaires :
 - Economie
 - Habitat
 - Projet Agricole Alimentaire Territorial : élément socle du PCAET
 - Transfert de la compétence eau et assainissement
 - Mutualisation
- Enveloppes financières constantes :
 - GEMAPI
 - Gestion des déchets
 - Voirie
 - Mobilité

- Enveloppes financières arbitrées au regard des disponibilités budgétaires :

- Action sociale
- Aide aux associations
- Tourisme
- Animaux errants
- Convention Globale Territoriale (notamment enfance, petite enfance, jeunesse)

Le fléchage financier ne présume toutefois pas de l'engagement de la Communauté de Communes sur une politique plutôt qu'une autre. En effet, le projet de territoire invite à repenser les manières de produire le service public : faire, faire avec, faire-faire. A quelle échelle le service doit-il être dispensé ? Qui est le mieux placé pour faire en termes de proximité, de compétence, de capacité ? Comment s'associer et avec qui pour mieux faire ? Cela nécessite que l'intercommunalité soit toujours plus pro active pour articuler et aider les initiatives communales et mobiliser toutes les forces vives du territoire. Si elle mobilise moins d'enveloppes financières sur une politique, elle se doit de mobiliser son ingénierie et son ingéniosité pour que le service soit tout de même rendu avec qualité au profit des habitants, des entreprises et des associations du territoire.

Ainsi, le territoire doit tirer parti de la contrainte pour saisir l'occasion d'inventer de nouveaux modèles plus coopératifs, plus inclusifs mais aussi et surtout plus sobres !

La Présidente de la CCBS, Pauline Godet

Le Vice-Président délégué aux finances, Pierre Roux

Introduction

L'objet du présent rapport est d'apporter une présentation claire et synthétique du budget 2022 de la Communauté de communes Bugey Sud et d'aller au-delà des seules maquettes budgétaires, certes exhaustives, mais difficiles à appréhender.

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 10 mars dernier dans le délai des deux mois avant le vote du budget.

Le budget primitif prévisionnel 2022 s'inscrit dans la prospective 2021/2026 avec des enjeux que sont :

- La réalisation d'un P.P.I. 2022 maîtrisé en attendant que soit validé le projet de territoire (axes/objectifs/orientations/actions) qui permettra de définir les actions à lancer en maîtrisant l'équilibre avec pour objectif qu'une dépense appelle une recette.
- Le contrôle de l'épargne brute avec des contraintes liées à la faible évolution des recettes et une nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnements (maîtrise des procédures d'achat, optimisation des procédures d'engagement de la dépense et de la recette),
- L'adoption d'un règlement budgétaire et financier afin de créer un référentiel commun et une culture des gestions que les directions et services de la C.C. Bugey Sud s'approprient pour mieux accompagner les politiques menées.

En investissement, les réalisations de l'année 2022 traiteront de projet d'étude de zone économique, de l'aménagement signalétique d'information locale touristique, du plan de réhabilitation des itinéraires pédestre, VTT, de travaux de rénovation de bâtiments, de valorisation du site de la cascade de Glandieu, du projet d'aménagement de l'aire des gens du voyage, du siège de la CCSB. La collectivité soutient également le déploiement de la fibre optique. Il convient de noter que la compétence voirie mobilise pour 50% de son budget d'investissement. Les sites du lac de Virieu le Grand et du port de Virignin, ainsi que le futur centre aquatique sont aidés par des subventions du budget principal aux budgets annexes les régissant ce qui impactent par conséquent l'épargne de gestion brute du budget général.

En attendant le transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2023, le budget principal général porte certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement, on notera que cela mobilise une enveloppe importante en matière de restes à réaliser.

L'encours de la dette globale au 31 décembre 2021 est de 11,9 millions d'euros, niveau d'endettement faible, ce qui permet d'utiliser l'emprunt pour les projets structurants futurs.

Les principales caractéristiques des recettes de fonctionnement 2022 sont constituées de :

- La taxe GEMAPI,
- L'augmentation du produit de la TEOM (par effet de bases),
- La signature du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat (CRTE),
- Une fiscalité qui se maintient pour 2022,
- Des dotations en légère diminution.

On note que les recettes de nos services n'ont pas retrouvés leurs niveaux d'avant COVID-19.

Face à des recettes qui évoluent globalement peu, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est plus que jamais nécessaire mais sera difficilement envisageable en 2022 car des dépenses structurelles sont nécessaires (centre aquatique, siège communautaire, prise de compétences), voir obligatoires pour certaines (augmentation des charges de personnels, études, etc...).

Pour la première fois, les vice-présidents et services de la CCBS ont été astreints à l'exercice de respecter une lettre de cadrage financière car la maîtrise des dépenses des différents budgets est plus que jamais, nécessaire.

Les budgets 2022 jusqu'à la fin du mandat sont travaillés en tenant compte de la prospective réalisée par la DGFIP en mars 2021. Elle sera mise à jour avec les comptes administratifs 2021 ;

Le travail sur la prospective financière 2021/2026 va se poursuivre bien après le budget primitif 2022, dans la continuité des travaux sur le projet de territoire, afin de porter une réflexion sur la situation financière et fiscale du bloc communal Bugey Sud. Cette photographie permettra de se doter des moyens pour mettre en œuvre le projet de territoire Bugey Sud en priorisant les actions.

Partie 1 - Le budget 2022, oriente les investissements autour des axes du projet de territoire Bugey Sud

Le budget primitif 2022 qui sera voté par la communauté de communes Bugey Sud commence à traduire budgétairement les orientations du projet de territoire qui sera lui-même voté avant l'été.



SCHEMA STRATEGIQUE DU PROJET DE TERRITOIRE HIERARCHISE

3 AXES STRATEGIQUES	11 GRANDS OBJECTIFS	30 ORIENTATIONS
<p>1. REDYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE</p>	<p>1. Stimuler la création d'emplois et accompagner les mutations structurelles</p> <p>2. Donner à la ville-centre et au pôle d'appui les moyens de jouer leur rôle de locomotive</p> <p>3. Renforcer l'attractivité résidentielle</p> <p>4. Renforcer la visibilité du territoire</p>	<ol style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre de formation initiale et continue et l'insertion vers l'emploi Soutenir le tissu productif local Améliorer la propension du territoire à consommer localement Développer l'équipement numérique du territoire et les services associés Soutenir la redynamisation de Belley et le réaménagement du centre-ville Lutter contre la vacance du logement Lutter contre la vacance du commerce Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire Diversifier l'offre d'habitat Valoriser le patrimoine Renforcer la promotion du territoire Dynamiser l'économie touristique
<p>2. PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE</p>	<p>1. Préserver les ressources et anticiper</p> <p>2. Organiser une mobilité plus durable</p> <p>3. Promouvoir un aménagement du territoire respectueux de la hiérarchie et des équilibres du territoire et développer une stratégie de sobriété foncière</p> <p>4. Organiser la transition énergétique du territoire</p>	<ol style="list-style-type: none"> Préserver la ressource en eau Préserver la biodiversité Anticiper les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt Promouvoir les véhicules à faibles émissions Développer l'usage des mobilités alternatives Déployer le Schéma Directeur des Mobilités Actives Préserver les espaces agricoles et naturels Développer de nouvelles formes urbaines moins consommatrices de foncier Rapprocher l'habitat et l'emploi Réserver les zones dédiées aux activités économiques strictement incompatibles avec l'habitat Diminuer les consommations d'énergie Développer la production d'énergies renouvelables locales
<p>3. ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN</p>	<p>1. Articuler l'action des communes et l'action intercommunale</p> <p>2. Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire</p> <p>3. Renforcer les coopérations avec les territoires voisins</p>	<ol style="list-style-type: none"> Renforcer les liens entre l'administration intercommunale et les administrations communales Compléter le Projet de Territoire par un Pacte Financier et Fiscal Compléter le Projet de Territoire par un Pacte de Gouvernance Organiser une seconde échelle de proximité : les bassins de services Faire du Projet de Territoire un vecteur de sens Identifier les politiques publiques devant être déployées dans un cadre intercommunal et nouer les partenariats correspondants

En lien direct avec la déclinaison des chantiers structurants déjà engagés, 2022 marquera l'engagement de l'exécutif communautaire dans les domaines ci-dessus et suivants :

- la transition écologique et énergétique, avec le lancement prochain d'une « stratégie neutralité carbone » (ZAN et PCAET), précisant les différents leviers de politique publique à mobiliser pour atteindre cet objectif à l'horizon 2050 (avec une réduction des émissions carbonées de 1.5% par an d'ici 2026) ;
- les transports publics avec la mise en œuvre du Plan mobilité, incarné particulièrement par la négociation du contrat de délégation avec la région AURA, le lancement du schéma de mobilité active ;
- le développement économique, avec la proposition de nouvelles aides à l'aménagement foncier et offrir aux investisseurs de nouvelles solutions d'immobilier d'entreprise ;
- l'attractivité résidentielle, avec le travail sur le lancement d'un programme d'amélioration de l'habitat ;
- l'aménagement de nos territoires, avec le lancement prochain du grand chantier de la révision du SCOT qui devra prendre en compte les exigences de la loi climat et résilience (objectif zéro artificialisation nette à l'horizon 2050) ;

A ces investissements nouveaux, qui traduiront l'ambition du futur projet, s'ajouteront la poursuite des programmes « de droit commun » :

- Transfert de la compétence eau et assainissement,
- Le projet du futur centre aquatique,
- Les travaux de GEMAPI,
- Les projets autour de la valorisation des déchets,
- Le numérique pour tous,
- L'accompagnement du citoyen, etc...

La réalisation du projet de territoire impactera obligatoirement les budgets de la communauté de communes Bugey Sud dès 2022.

Tous les projets, les chantiers et actions qui seront issus du projet de territoire ne seront pas obligatoirement des dépenses nouvelles et supplémentaires, leur financement pouvant provenir d'un redéploiement de crédits, d'une optimisation de leur utilisation. Néanmoins, penser aujourd'hui qu'un tel projet pourra être réalisé à budget strictement constant est un leurre et il convient dès à présent de prévoir, pour les années à venir, les crédits budgétaires suffisants pour mener correctement et pleinement les actions utiles à notre territoire.

En revanche, il appartiendra aux élus communautaires, de mesurer l'intensité et le rythme des dépenses réellement utiles au développement du territoire et au mieux-être des citoyens de Bugey Sud, au regard de la capacité de la CCBS à les financer.

La CCBS va donc décider de la position du curseur entre les objectifs fixés et les dépenses qui en découleront, le niveau de ses recettes et la situation financière projetée pour la fin de ce mandat, et surtout, pour le début du suivant.

En attendant que le projet de territoire soit validé, tous les autres facteurs impactant les budgets communautaires doivent être appréhendés à travers les perspectives financières établies pour le mandat, actualisées chaque année des nouveaux éléments connus. Même si certaines opérations répondent

potentiellement à plusieurs ambitions ou priorités, en travaillant sur une répartition des principaux choix d'investissement, par thématique et travailler en coût net.

Depuis la prospective financière réalisée en mars 2020 par la DGFIP, comme pour beaucoup de collectivités, une augmentation des dépenses de fonctionnement, malheureusement probable au regard des projections d'inflation annoncées pour les prochains mois et années est à prévoir. A fiscalité stable, l'augmentation attendue des recettes sera plus faible que l'augmentation des dépenses et la capacité à financer les investissements diminuera.

Sauf à modifier le niveau des recettes communautaires ou à diminuer sensiblement les investissements envisagés, en renonçant de fait à une mise en œuvre future du projet de territoire, une augmentation de la dette de la communauté de communes Bugey Sud et une légère dégradation de sa capacité de désendettement sont inéluctables. La prospective financière présentée est basée sur le respect des principes budgétaires mis en œuvre les années précédentes et sur des principes auxquels la CCBS est attachée à savoir :

- La recherche d'une épargne brute la plus élevée possible, malgré une faible dynamique des recettes fiscales et l'évolution naturelle des dépenses de fonctionnement, nécessitant donc une gestion particulièrement rigoureuse des crédits de fonctionnement, tant lors de l'élaboration des champs des politiques publiques que de l'affectation des moyens correspondants,
- Une fiscalité modérée et limitée aux stricts besoins de financement des politiques publiques,
- Une forte solidarité communautaire vis-à-vis des communes membres,
- Un haut niveau d'investissement pour soutenir l'activité économique et le développement de l'emploi, et offrir des services et équipements utiles, de proximité et de qualité aux habitants du territoire, qui traduira l'ambition du projet de territoire,
- La recherche d'un autofinancement maximal des investissements pour limiter autant que possible le recours à l'emprunt.

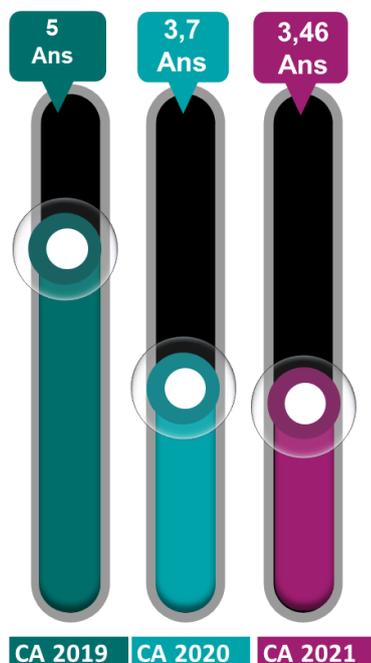
C'est grâce à sa situation financière saine que la communauté de communes Bugey Sud a pu faire face au choc de la pandémie sur ses comptes lors des exercices 2020 et 2021 et qu'elle continuera, autant que nécessaire, à le faire sur les exercices 2022 et suivants.

La préparation des budgets 2022 a pris en compte les nouvelles contraintes pesant sur la collectivité, comme l'adaptation des impacts de la crise sanitaire de Covid 19. Toutefois, au contraire des exercices précédents, les impacts budgétaires en découlant ne sont pas d'un volume financier suffisamment significatif pour qu'un retraitement des résultats soit nécessaire. Une lecture directe de l'évolution des crédits inscrits en 2022, comparativement à ceux inscrits en 2021, peut être réalisée.

UNE GESTION TOUJOURS RIGOREUSE

Une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement est nécessaire afin d'améliorer son épargne brute (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement), maximiser son autofinancement, et obtenir une situation financière la plus satisfaisante.

Concernant sa capacité de désendettement (nombre d'années que mettrait la collectivité pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute), le schéma vertueux permet l'amélioration constante de la situation financière de la collectivité.



Capacité désendettement (année) de la CCBS

C'est donc avec la volonté de poursuivre ce travail que le cadrage de la préparation des budgets communautaires 2022 ont été fixés par la Mme la présidente et M. le vice-président délégué aux finances, aux élus délégués et services, les invitant à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et d'investissement, les calibrant aux crédits strictement nécessaires à la réalisation des objectifs comme suivant :

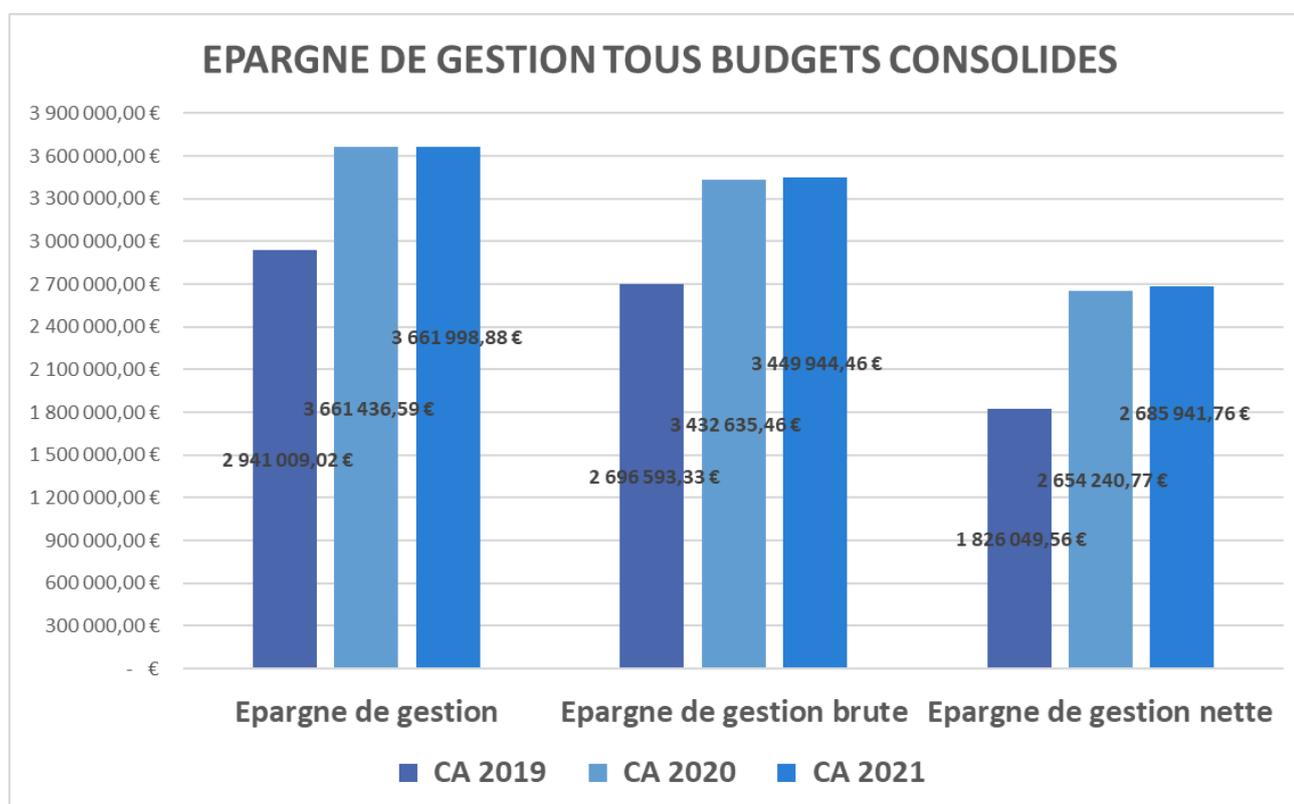
- Enveloppes financières prioritaires :
 - Economie
 - Habitat
 - Projet Agricole Alimentaire Territorial : élément socle du PCAET
 - Transfert de la compétence eau et assainissement
 - Mutualisation
- Enveloppes financières constantes :
 - GEMAPI
 - Gestion des déchets
 - Voirie
 - Mobilité
- Enveloppes financières arbitrées au regard des disponibilités budgétaires :
 - Action sociale
 - Aide aux associations
 - Tourisme
 - Animaux errants
 - Convention Globale Territoriale (notamment enfance, petite enfance, jeunesse)

Ceux-ci ne doivent donc être ni surabondants par rapport aux besoins, pour éviter un appel à l'emprunt inutile, ni insuffisants, bloquant l'action communautaire ou nécessitant l'adaptation, en cours d'année, des crédits de l'exercice 2022. Les principales données du budget 2022 de la CCBS sont donc les suivantes :

A. EPARGNE STABILISEE

La première analyse des budgets 2022 donne les résultats ci-dessous :

EPARGNE DE GESTION TOUS BUDGETS CCBS	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes de gestion	21 085 677,19 €	22 354 496,86 €	22 483 225,01 €
Dépenses de gestion	18 144 668,17 €	18 693 060,27 €	18 821 226,13 €
Epargne de gestion	2 941 009,02 €	3 661 436,59 €	3 661 998,88 €
Charges de gestion financières	244 415,69 €	228 801,13 €	212 054,42 €
Epargne de gestion brute	2 696 593,33 €	3 432 635,46 €	3 449 944,46 €
Remboursement du capital des emprunts	870 543,77 €	778 394,69 €	764 002,70 €
Epargne de gestion nette	1 826 049,56 €	2 654 240,77 €	2 685 941,76 €
Taux d'épargne de gestion	12,79%	15,36%	15,34%



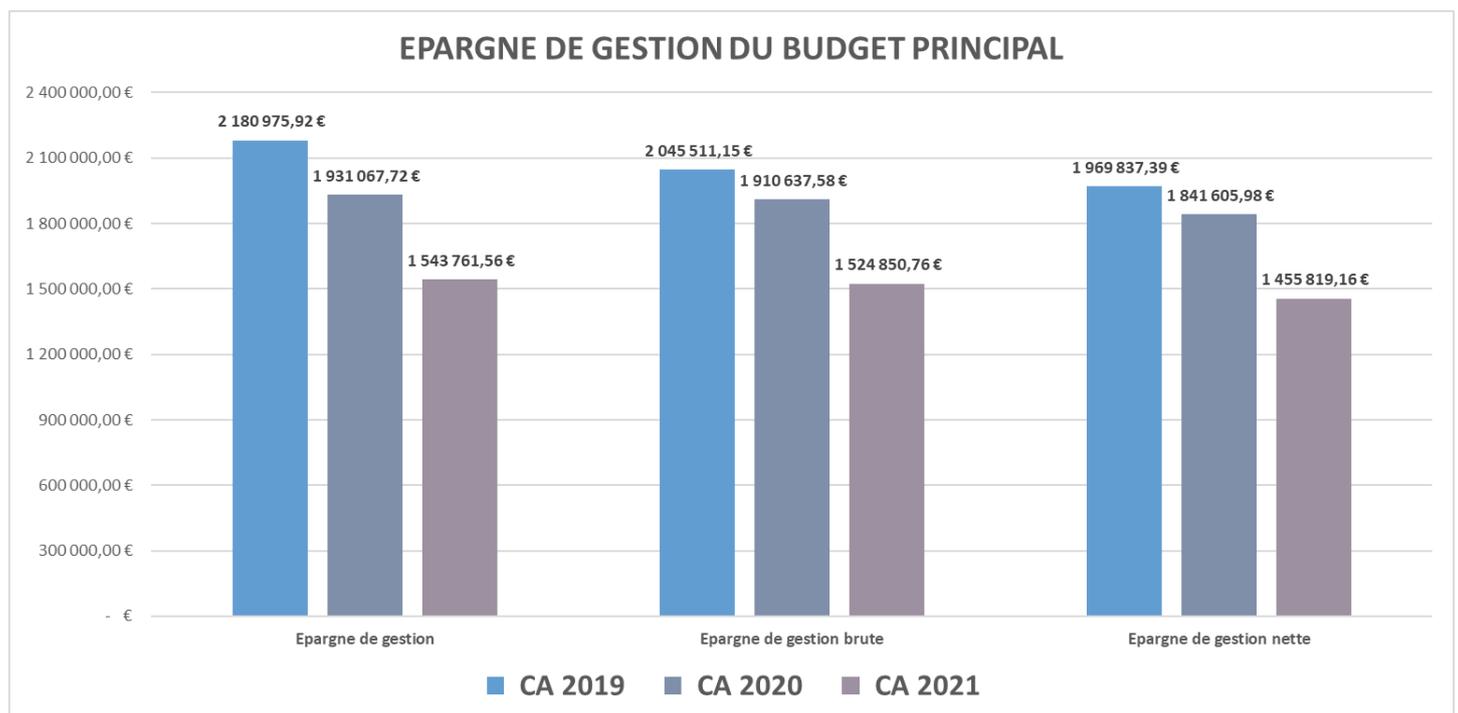
Si l'épargne brute des budgets consolidés est stable, l'épargne nette de 2022 est quasi identique à celle de 2021, assurant un autofinancement pérenne des investissements.

Cependant, lorsqu'on calcule l'épargne de gestion du seul budget principal, on fait le constat que l'épargne nette a baissé. Il est donc impératif d'œuvrer pour l'améliorer pour 2022.

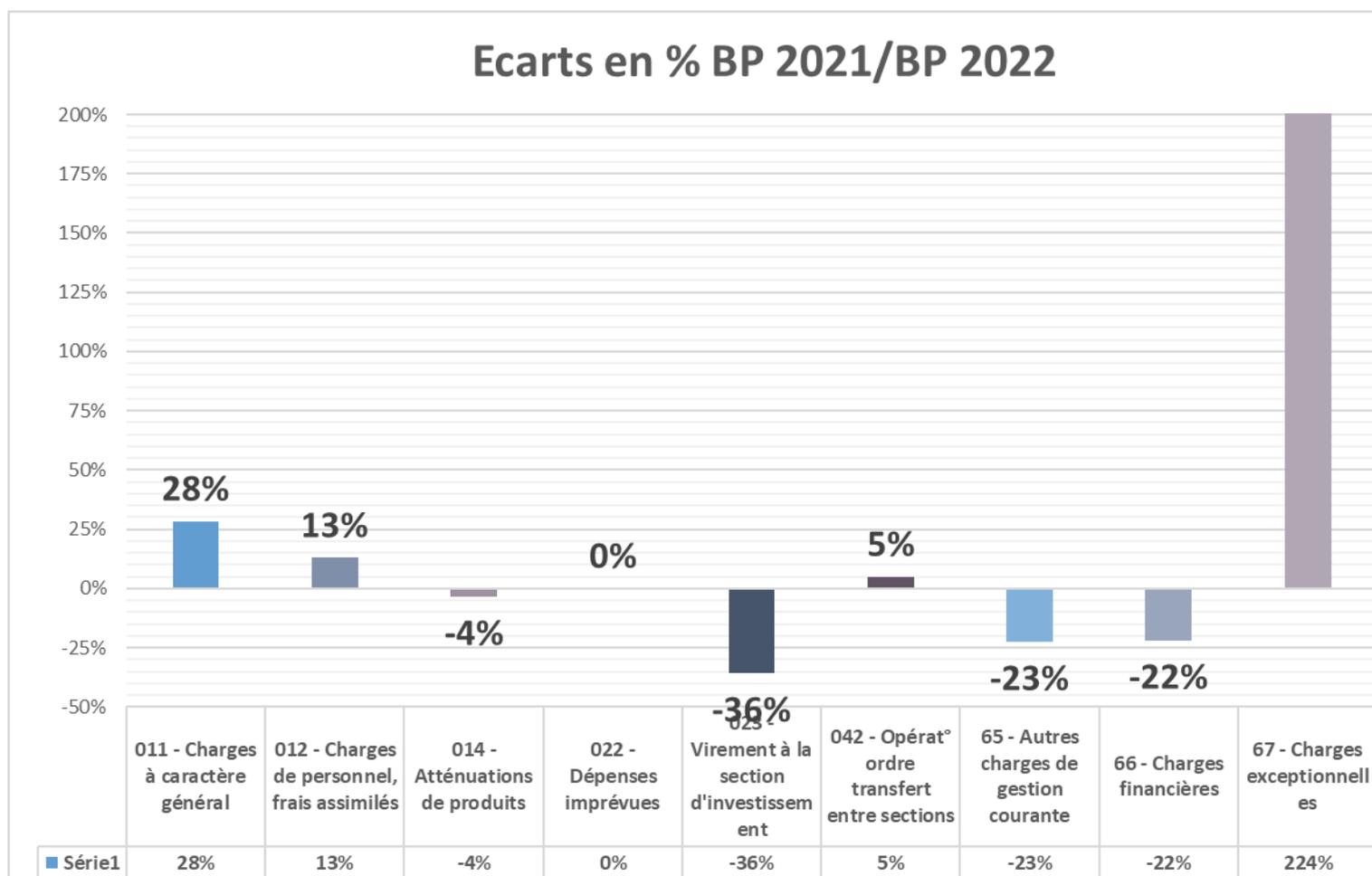
EPARGNE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes de gestion	15 902 126,11 €	16 203 868,77 €	15 777 314,40 €
Dépenses de gestion	13 721 150,19 €	14 272 801,05 €	14 233 552,84 €
Epargne de gestion	2 180 975,92 €	1 931 067,72 €	1 543 761,56 €
Charges de gestion financières	135 464,77 €	20 430,14 €	18 910,80 €
Epargne de gestion brute	2 045 511,15 €	1 910 637,58 €	1 524 850,76 €
Remboursement du capital des emprunts	75 673,76 €	69 031,60 €	69 031,60 €
Epargne de gestion nette	1 969 837,39 €	1 841 605,98 €	1 455 819,16 €
Taux	12,86%	11,79%	9,66%

On notera un début d'effet ciseau à partir de 2020 entre les recettes et les dépenses.

Concernant, les recettes, on peut noter que la crise sanitaire a impacté nos régies et plus particulièrement la recettes des entrées piscine.



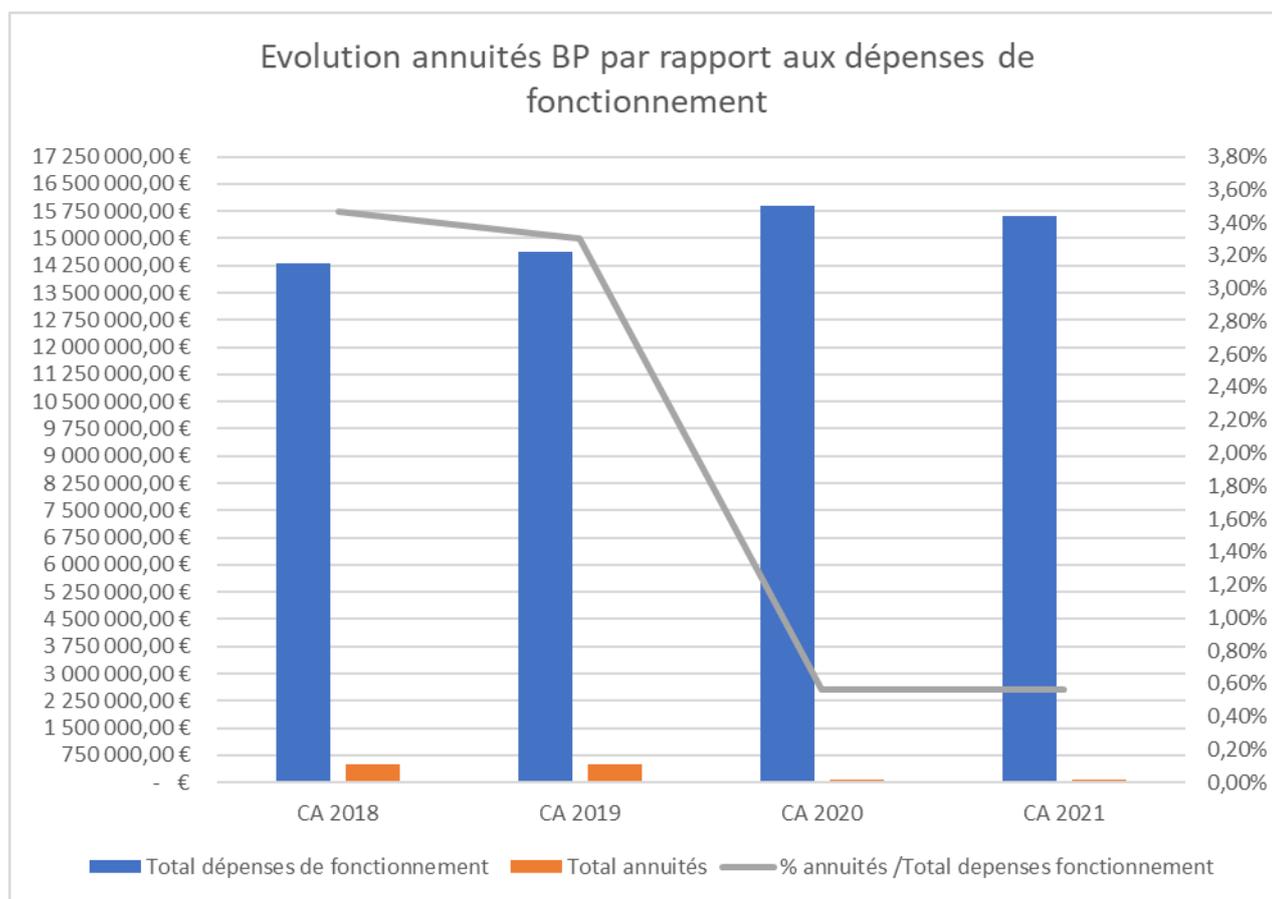
L'évolution des principaux chapitres des dépenses de fonctionnement est la suivante :



En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, on constatera que la hausse est concentrée sur deux chapitres budgétaires :

- Les charges à caractère général, notamment sous le poids de l'inflation, comme les fluides (eau, électricité, carburant) qui augmenteront de 28% par rapport à 2021.
- Les dépenses de personnel, notamment sous l'effet du transfert de la compétence eau et assainissement à la CCBS ou de mesures imposées par l'Etat (revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C et du SMIC), de création de services (Maison France Services et les conseillers numériques).

B. LES CHARGES FINANCIERES (chapitre 16)



	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Total dépenses section fonctionnement	14 307 355,81 €	14 622 280,11 €	15 909 167,54 €	15 597 550,28 €
66 - Charges financières	142 136,25 €	135 464,77 €	20 430,14 €	18 910,80 €
1641 - Emprunts en euros	354 219,74 €	347 447,15 €	69 031,60 €	69 031,60 €
Total annuités	496 355,99 €	482 911,92 €	89 461,74 €	87 942,40 €
% annuités /Total depenses section fonctionnement	3,47%	3,30%	0,562%	0,564%

Les charges financières au BP 2022 s'élèvent à 16 565,79€ pour les intérêts et 69 031,60€ pour le capital de la dette. L'annuité du BP principal 2022 représente 0.47% du total des dépenses de fonctionnement.

Entre 2019 et 2020, les intérêts des emprunts ont baissé car la dette contractée en 2017 a été transférée à partir de 2020 au budget annexe du futur centre aquatique. Cependant, jusqu'en 2021, une subvention du budget principal vers le budget annexe était versée. Le choix est fait pour le budget principal 2022 de ne plus verser cette subvention et que l'intégralité des charges de cet emprunt soient supportées par le budget annexe.

FOCUS DETTE TOTALE DES BUDGETS CONSOLIDES

La capacité de désendettement de la CCBS est très bonne au 31/12/2021 :

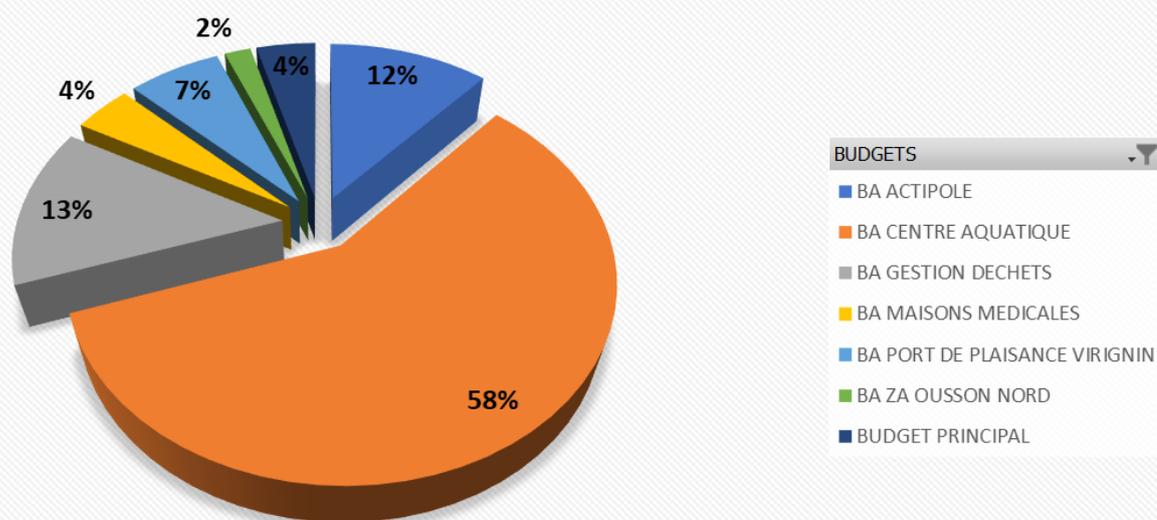
- Une capacité de désendettement inférieur à 8 ans soit **3,46 ans en 2021** (5ans en 2019) - tous budgets consolidés



L'évolution de l'encours de la dette tous budgets confondus est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022
Encours de dette au 21/12 (capital restant dû)	14 M€	13,5 M€	12,7 M€	11,9 M€	11,1 M€

Répartition de l'encours de la dette au 31/12/2022 totale par budget (11,1M€)



ENCOURS DETTE PAR BUDGETS AU 31/12/2022 SANS EMPRUNTS NOUVEAUX

BA ACTIPOLE	1 287 468,75 €
BA CENTRE AQUATIQUE	6 510 047,46 €
BA GESTION DECHETS	1 485 822,79 €
BA MAISONS MEDICALES	464 400,10 €
BA PORT DE PLAISANCE VIRIGNIN	743 326,50 €
BA ZA OUSSON NORD	211 798,13 €
BUDGET PRINCIPAL	477 252,83 €
Total général	11 180 116,56 €

L'intensification des projets portés par la CCBS indispensable à son développement et les dépenses d'investissement en découlant, couplées à une évolution, insuffisante, des recettes de fonctionnement,

obligent à faire, sur toute la durée du mandat, des efforts sur les dépenses de fonctionnement et optimiser les recettes.

En effet, l'épargne nette dégagée au 31/12/2021 pour le budget principal est en baisse et la part que celle-ci représente dans le financement des dépenses d'investissement, se réduit obligeant à une augmentation du recours à l'emprunt.

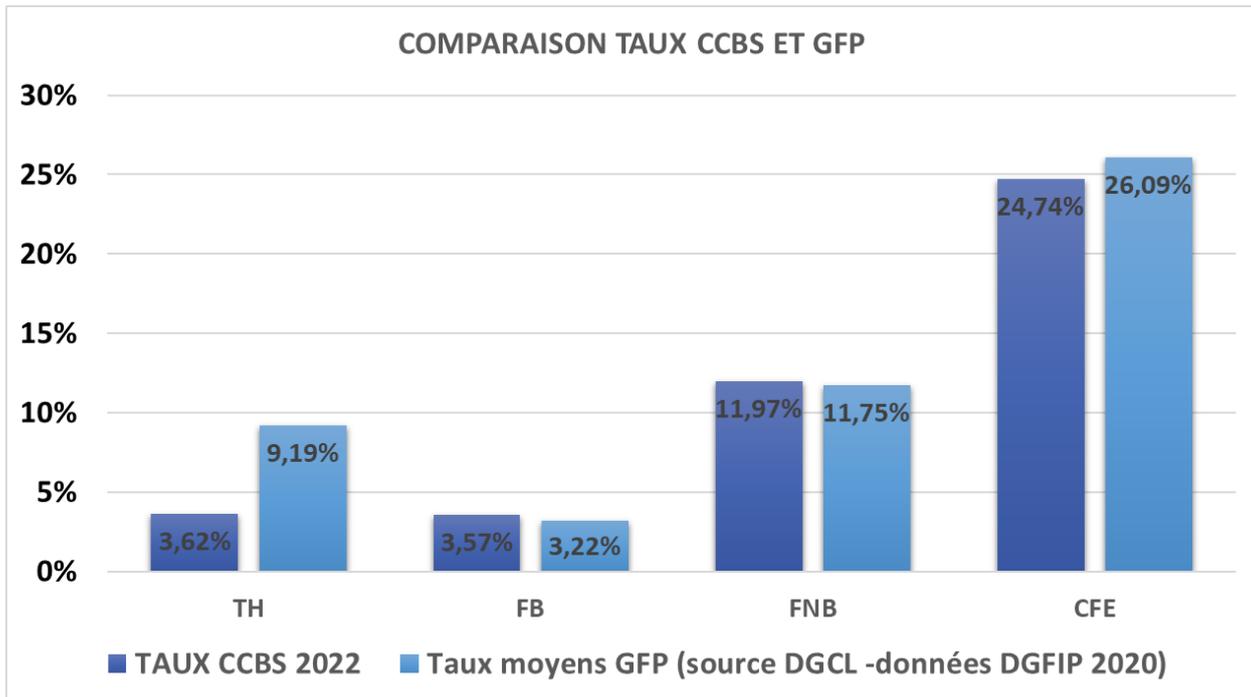
EPARGNE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL	CA2019	CA 2020	CA2021
Epargne de gestion	2 180 975,92 €	1 931 067,72 €	1 543 761,56 €
Epargne de gestion brute	2 045 511,15 €	1 910 637,58 €	1 524 850,76 €
Epargne de gestion nette	1 969 837,39 €	1 841 605,98 €	1 455 819,16 €
Taux épargne budget principal	12,86%	11,79%	9,66%



Malgré les efforts qui sont à engager sur les dépenses de fonctionnement, ceux-ci ne pourront, sauf à agir sensiblement sur les services offerts aux citoyens de Bugey Sud, suffire à inverser cette tendance. Il est donc nécessaire de porter une réflexion, sur le niveau des recettes de la CCBS et/ou sur la cible d'endettement que les élus doivent se fixer pour l'avenir.

C. FISCALITE DE LA CCBS

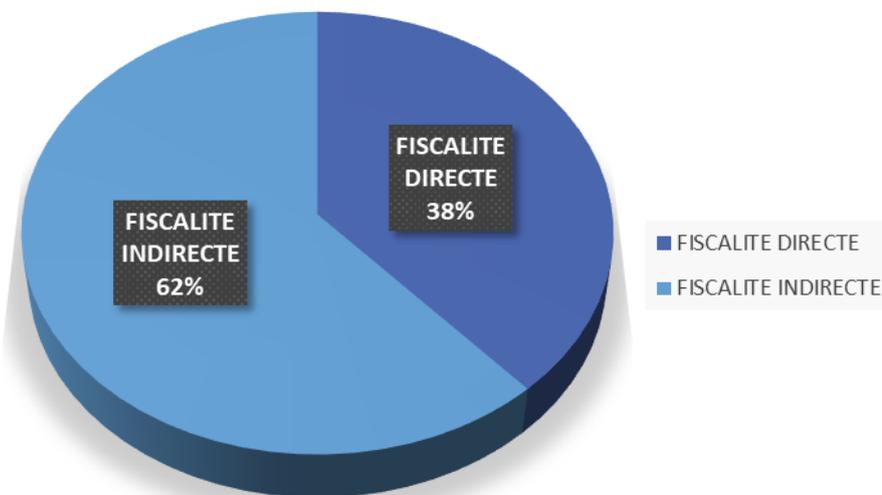
Les taux de fiscalité directe resteront à leur niveau de 2021, niveau inchangé depuis 2017.



GFP : groupement à fiscalité propre

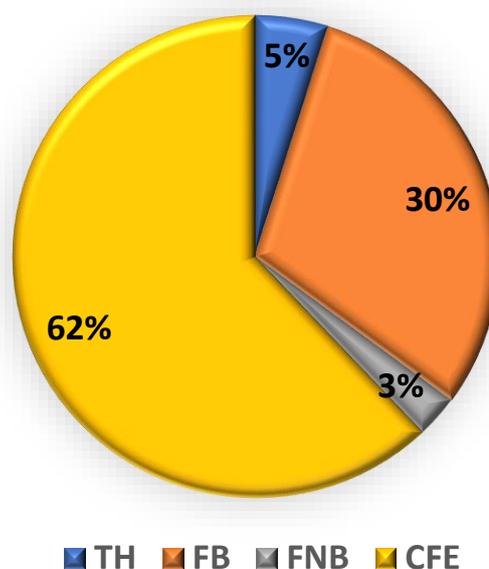
A noter que la taxe d'habitation ne s'applique désormais qu'aux résidences secondaires et aux autres locaux non affectés à l'habitation, pour donner suite à la réforme de la fiscalité locale et la suppression progressive de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales.

FISCALITE ATTENDUE 2022 13 875 021 € (Chapitres 73-74)

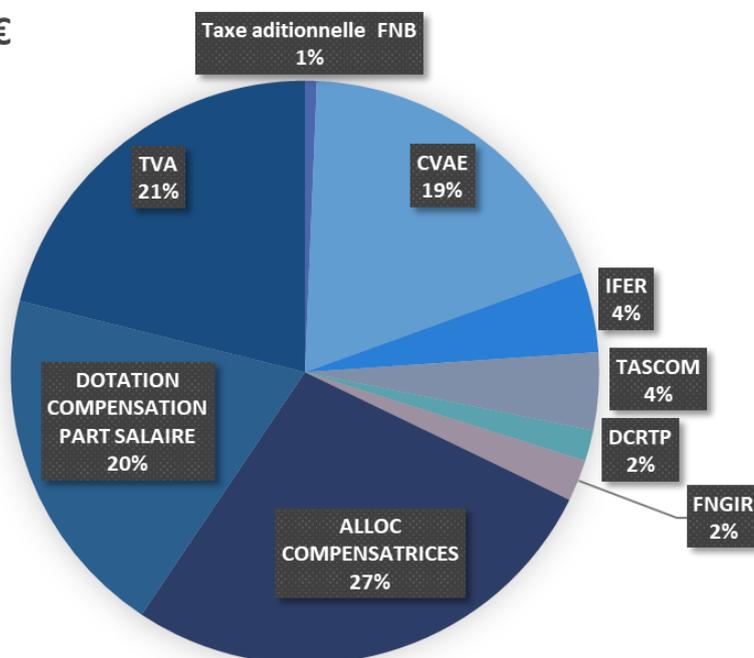


PRODUITS FISCALITE DIRECTE

TH	256 960 €
FB	1 611 248 €
FNB	151 061 €
CFE	3 303 780 €
TOTAL FISCALITE DIRECTE	5 323 049 €



**Fiscalité indirecte
attendue pour 2022 :
8 551 972€**



FISCALITE DIRECTE	5 323 049 €	38%
FISCALITE INDIRECTE	8 551 972 €	62%
TOTAL FISCALITE 2022	13 875 021 €	100%

FISCALITE A PERCEVOIR		2022
TH	BASES	
	TAUX	
	PRODUITS	256 960,00 €
FB	BASES	45 133 000,00 €
	TAUX	3,57
	PRODUITS	1 611 248,10 €
FNB	BASES	1 262 000,00 €
	TAUX	11,97
	PRODUITS	151 061,40 €
CFE	BASES	13 354 000,00 €
	TAUX	24,74
	PRODUITS	3 303 779,60 €
TOTAL FISCALITE MENAGES		5 323 049,10 €
Taxe aditionnelle FNB		55 025,00 €
CVAE		1 606 420,00 €
IFER		382 878,00 €
TASCOM		367 329,00 €
DCRTP		147 370,00 €
FNGIR		196 240,00 €
ALLOC COMPENSATRICES		2 322 520,00 €
DOTATION COMPENSATION PART SALAIRE		1 672 642,00 €
TVA		1 801 548,00 €
ROLES SUPPLEMENTAIRES		
TOTAL FISCALITE ECONOMIQUES		8 551 972,00 €
TOTAL FISCALITE DIRECTE		13 875 021,10 €
AC FISCALITE		- 6 622 393,00 €
SOLDE FISCALITE DIRECTE		7 252 628,10 €

Pour ce qui concerne le taux de CFE (cotisation foncière des entreprises), le budget 2022 prévoit le maintien du taux voté en 2021 soit 24,74 % et vote du taux de réserve soit 0,04%.

La TEOM :

En ce qui concerne la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, son taux a été réévalué en 2021 pour tenir compte de la situation du budget annexe Ordures Ménagères de la CCBS. En effet, depuis la prise de compétence gestion des déchets en au 1^{er} janvier 2017 et l'évolution de la réglementation dans ce domaine, sans cette hausse du taux de la TEOM, il serait en déficit.

Le produit de la TEOM attendu pour 2022 est de 3 645 776€

Zone de perception	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Taux 2021	Produits attendus 2022
Zone unique	39 159 790 €	9.31 %	3 645 776.45 €

La taxe Gemapi

La compétence GEMAPI est définie par les missions inscrites à l'article L. 211-7 du code de l'environnement, et se traduit de manière synthétique par les cinq grandes missions interdépendantes suivantes :

- 1 / Gestion quantitative de la ressource en eau ;
- 2 / Gestion qualitative de la ressource en eau ;
- 3 / Entretien et réhabilitation environnementale et hydraulique des milieux aquatiques ;
- 4 / Prévention et gestion des inondations ;
- 5 / Transversalité au service du territoire-thème eau.

Les enjeux synthétiques liés à ces missions sont les suivants :

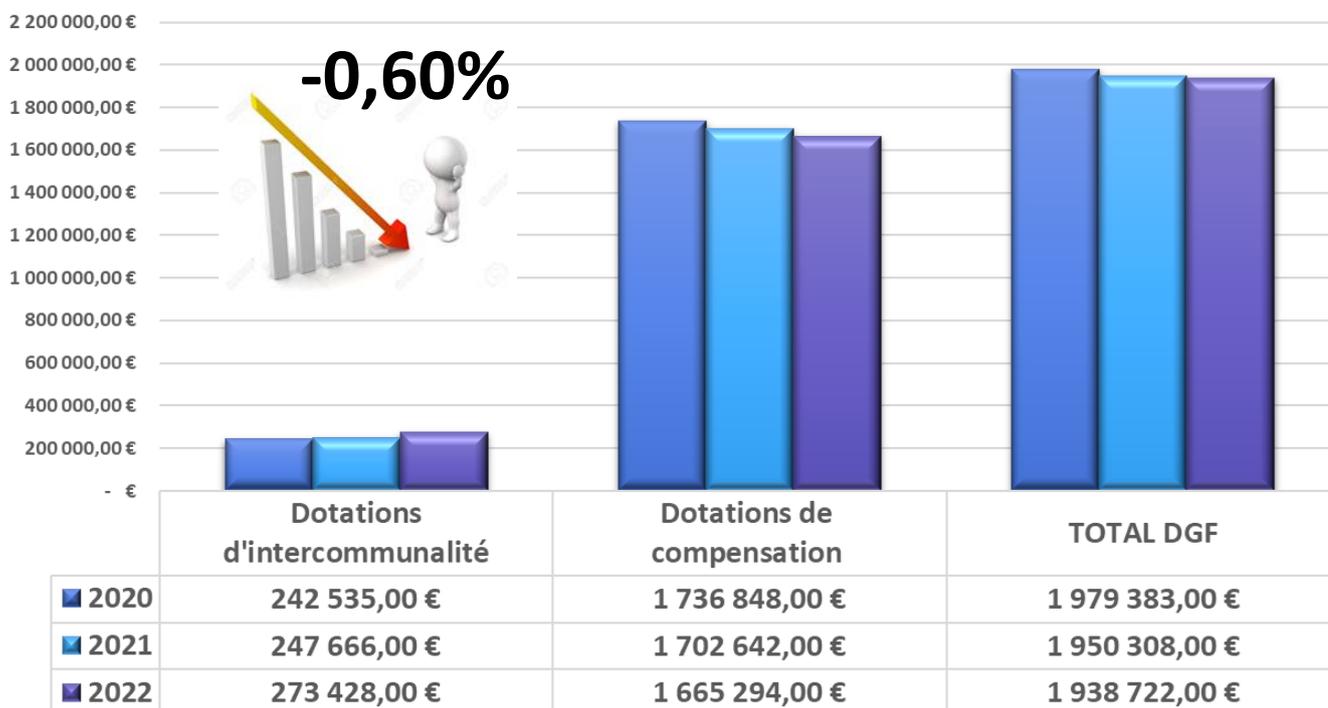
- Missions 1 et 2 : Gérer et avoir une meilleure connaissance de la ressource en eau ;
- Mission 3 : Retrouver l'équilibre naturel des milieux aquatiques et des écosystèmes (hydraulique et environnemental) / Entretien et réhabiliter les cours d'eau et les milieux humides ;
- Mission 4 : Prévenir et gérer les inondations ;
- Mission 5 : Intégrer les questions de l'eau et des milieux aquatiques dans les projets (notamment dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement, PCAET etc.).

Entendu que la taxe GEMAPI vient en complément des impôts existants, impôts des ménages et contributions des entreprises (CET) ; que son établissement et son recouvrement sont adossés aux contributions directes locales, à savoir la taxe d'habitation, les taxes foncières (propriétés bâties et non bâties) et la cotisation financière des entreprises (CFE) ; que la taxe GEMAPI est un impôt de répartition, l'EPCI à fiscalité propre vote donc un montant, et non un taux.

Le montant voté en 2021 pour une perception du produit en 2022 est de 350 000€. Ce même montant est reconduit pour 2023.

D. LES DOTATIONS DE L'ETAT

EVOLUTION DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



Si le gouvernement a annoncé dès 2018 une stabilité des dotations aux collectivités territoriales, force est de constater que celles perçues par la CCBS baissent depuis 2020 soit une perte cumulée de 40 661€.

En effet, même si l'enveloppe globale des dotations allouées en Lois de Finances aux collectivités territoriales ne baisse pas, l'Etat doit compenser la hausse automatique de certaines des composantes de cette enveloppe (effet population, dotations de péréquation...) par la baisse d'autres composantes de la DGF.

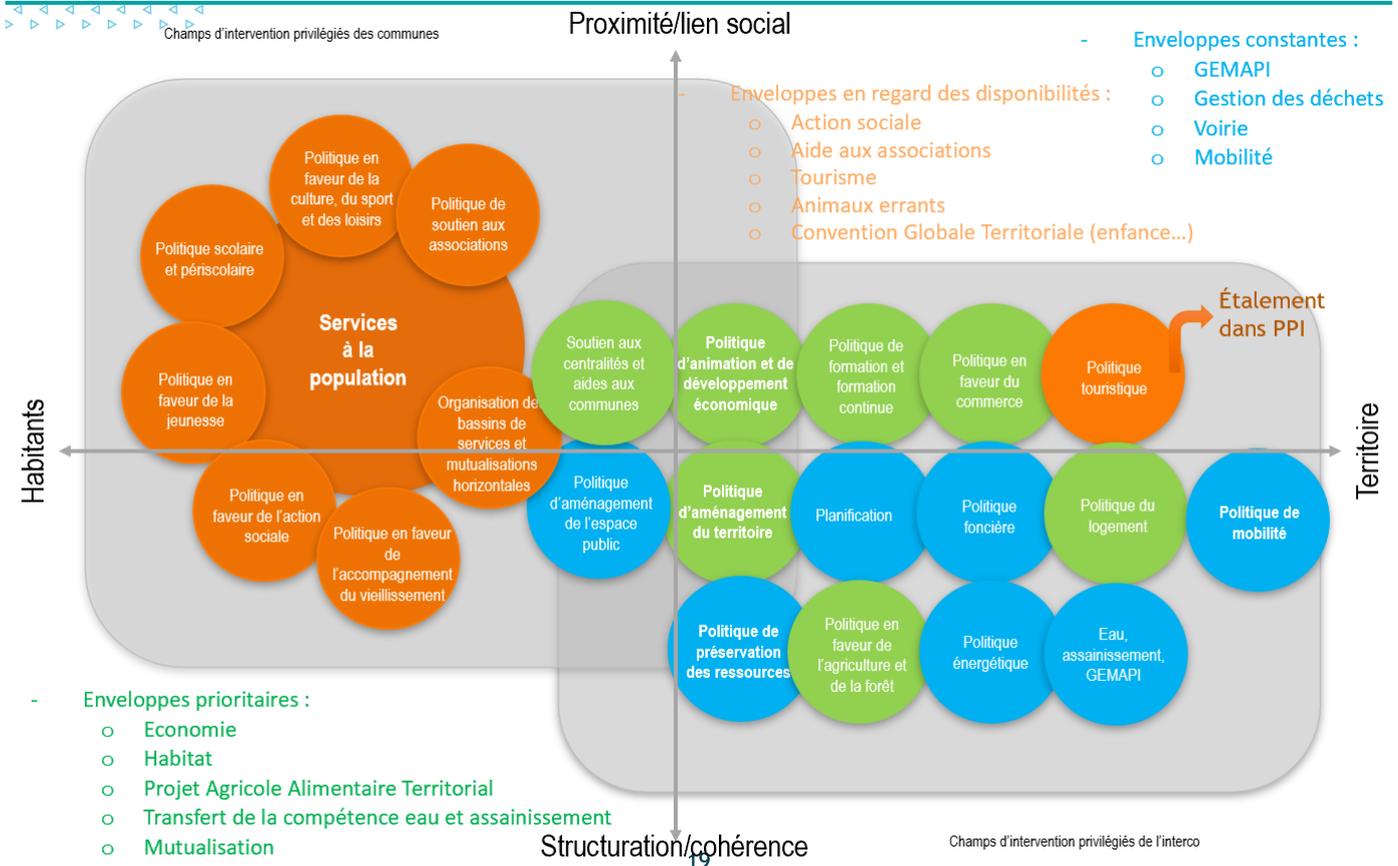
Cela se traduit, pour la CCBS en 2022, par :

- une dotation d'intercommunalité dont le montant 2022 est estimé à 273 428€ M€,
- une dotation de compensation qui baisse de 37 348 M€ sur la même période.

E. LES INVESTISSEMENTS DE LA CCBS : DES CHOIX EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Si l'ensemble des investissements portés par la Communauté de communes Bugey Sud contribue au développement local du territoire et à l'ensemble de ses habitants, certaines opérations se veulent prioritairement dédiées à certains pôles territoriaux communaux.

Lien avec le projet de territoire



Légende :

- Enveloppe prioritaire en vert : pastilles « verte »
- Enveloppe constante : pastilles « bleue »
- Enveloppe en regard des disponibilités : pastilles « orange »

Un travail d'arbitrage budgétaire sur l'investissement a été mené par l'exécutif en collaboration entre les services afin d'amorcer une déclinaison des projets en 3 niveaux de priorités en lien avec les axes du projet de territoire en cours de finalisation.

Partie 2 – Les budgets primitifs de la CCBS

Les activités et compétences exercées par la communauté de communes Bugey Sud sont traduites dans 16 budgets :

16 COMPTES ADMINISTRATIFS

Budget principal

Budget déchets

Budget Gemapi

Budget Spanc

Budget centre aquatique

Budget Camping site du Lac de Virieu

Budget port de plaisance

Budget ADS

Budget maisons médicales

Budget Actipôle

Budget zac la Picardière

Budget atelier relais Ousson Nord

Budget Orofusion

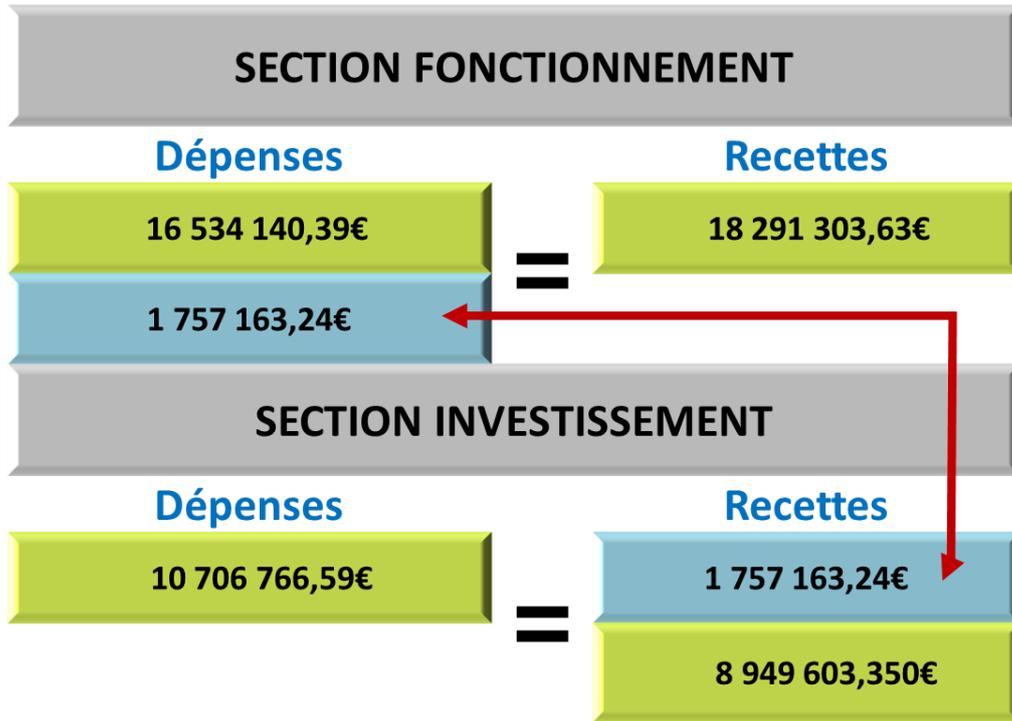
Budget za Pré du Pont

Budget atelier relais la Bussière

Budget za en Sauvy

F. LE BUDGET PRINCIPAL

Rappel de l'équilibre général du budget principal



Affectation des résultats 2021

Fonctionnement	CA 2021	EXCEDENTS 2020
Dépenses	15 597 550,28 €	
Recettes	15 898 976,98 €	
RESULTAT	301 426,70 €	3 241 813,29 €
A affecter	3 543 239,99 €	
Investissement		
Dépenses	4 756 070,45 €	
Recettes	2 489 793,02 €	
RESULTAT	- 2 266 277,43 €	326 853,33 €
RAR 2021 à reporter	148 869,89 €	
A affecter	- 2 088 293,99 €	
AFFECTATION AU BP 2022		
RF 002	1 454 946,00 €	
RI 001	- €	
DI 001	1 939 424,10 €	
RI 1068	2 088 293,99 €	

1 939 424,10 €

Budget prévisionnel 2022

Fonctionnement				Investissement			
Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Comptes	Montants	Comptes	Montants	Comptes	Montants	Comptes	Montants
R002 affectation du résultat de fonctionnement	1 454 946,00 €	011 charges à caractère général	3 892 068,79 €	1068 affectation des résultats de fonctionnement	2 088 293,99 €		
013 atténuations de charges	3 000,00 €	012 charges de personnel	3 254 672,50 €	13 subventions	835 940,42 €	D001 affectation du résultat d'investissement	1 939 424,10 €
70 produits des services	900 760,23 €	014 atténuations de produits	6 260 595,26 €	10 dotations fonds divers (FCTVA...)	830 988,00 €	20 Immobilisations incorporelles	374 540,00 €
73 impôts et taxes	10 654 673,90 €	65 autres charges de gestion courante	1 649 272,51 €	27 autres immobilisations financières	220 189,54 €	204 sub d'équipement versées	194 299,00 €
74 dotations	5 163 408,30 €			024 Produit cession	78 774,00 €	21 immobilisations corporelles	3 168 715,10 €
75 autres produits de gestion courante	47 009,20 €	67 charges exceptionnelles	32 447,00 €			23 immobilisations en cours	706 507,04 €
		68 dotations prov semi-budgétaires	520 000,00 €	45 opérations pour cpte de tiers	34 200,00 €	45 opérations pour cpte de tiers	34 200,00 €
76 produits financiers	0,00 €	66 charges financières	16 565,79 €			16 emprunts	70 031,60 €
77 produits exceptionnels	0,00 €	022 dépenses imprévues (max 7.5 % des dépenses réelles)	20 000,00 €	132 subventions non transférables		020 dépenses imprévues	20 000,00 €
78 Reprises provisions semi-budgétaires	0,00 €	023 autofinancement brut	1 757 163,24 €	021 autofinancement brut	1 757 163,24 €	27 autres immo financières	9 975,00 €
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	67 506,00 €	042	888 518,54 €	040 dotations aux amortissements	888 518,54 €	040 opérations ordre transfert entre sections	67 506,00 €
043 Opérations d'ordre intérieur section	0			041 opérations patrimoniales	300 000,00 €	041 opérations patrimoniales	300 000,00 €
				<i>sous total</i>	<i>7 034 067,73 €</i>	<i>sous total</i>	<i>6 885 197,84 €</i>
				Restes à réaliser	3 672 698,86 €	Restes à réaliser	3 821 568,75 €
TOTAL	18 291 303,63 €	TOTAL	18 291 303,63 €	TOTAL	10 706 766,59 €	TOTAL	10 706 766,59 €

8 265 629,89 €

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT DÉPENSES				FONCTIONNEMENT RECETTES			
	BP 2021	CA 2021	BP 2022		BP 2021	CA 2021	BP 2022
002 - Résultat de fonctionnement reporté				002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 241 813,29 €	- €	1 454 946,00 €
011 - Charges à caractère général	3 032 035,88 €	3 013 958,99 €	3 892 068,79 €	70 - Produits services, domaine et ventes div	694 360,05 €	799 895,14 €	900 760,23 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	2 881 912,24 €	2 735 346,62 €	3 254 672,50 €	73 - Impôts et taxes	10 114 344,87 €	10 285 626,87 €	10 654 673,90 €
014 - Atténuations de produits	6 491 103,23 €	6 452 383,23 €	6 260 595,26 €	74 - Dotations et participations	4 449 433,44 €	4 671 515,36 €	5 163 408,30 €
022 - Dépenses imprévues	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	013 - Atténuations de charges	82 410,42 €	55 280,07 €	3 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 131 613,17 €	2 031 864,00 €	1 649 272,51 €	75 - Autres produits de gestion courante	21 147,00 €	12 742,09 €	47 009,20 €
66 - Charges financières	21 255,20 €	18 910,80 €	16 565,79 €	76 - Produits financiers	- €	- €	- €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	- €	32 447,00 €	77 - Produits exceptionnels	6 500,00 €	7 534,94 €	- €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	500 000,00 €	500 000,00 €	520 000,00 €				
042 - Opérat* ordre transfert entre sections	846 346,97 €	845 086,64 €	888 518,54 €	042 - Opérat* ordre transfert entre sections	66 382,51 €	66 382,51 €	67 506,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 742 124,89 €	- €	1 757 163,24 €				
Total dépenses de fonctionnement	18 676 391,58 €	15 597 550,28 €	18 291 303,63 €	Total recettes de fonctionnement	18 676 391,58 €	15 898 976,98 €	18 291 303,63 €
INVESTISSEMENT DÉPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES			
	BP 2021	CA 2021	BP 2022		BP 2021	CA 2021	BP 2022
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	1 939 424,10 €	001 - Solde exécution invest. reporté	326 853,33 €	- €	- €
				021 - Virement de la sect* de fonctionnement	2 742 124,89 €	- €	1 757 163,24 €
040 - Opérat* ordre transfert entre sections	66 382,51 €	66 382,51 €	67 506,00 €	024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	78 774,00 €
041 - Opérations patrimoniales	240 000,00 €	6 506,15 €	300 000,00 €	040 - Opérat* ordre transfert entre sections	846 346,97 €	845 086,64 €	888 518,54 €
				041 - Opérations patrimoniales	240 000,00 €	6 506,15 €	300 000,00 €
020 - Dépenses imprévues	25 000,00 €	- €	20 000,00 €				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	369 618,32 €	168 167,92 €	2 919 281,99 €
				13 - Subventions d'investissement	1 218 158,65 €	368 790,06 €	835 940,42 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	69 531,60 €	69 351,60 €	70 031,60 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 520,00 €	160,00 €	- €
204 - Subventions d'équipement versées	435 888,18 €	279 126,78 €	194 299,00 €				
20 - Immobilisations incorporelles	546 873,73 €	98 179,33 €	374 540,00 €	21 - Immobilisations corporelles	- €	301,95 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	3 243 588,66 €	2 550 040,73 €	3 168 715,10 €				
23 - Immobilisations en cours	1 495 794,02 €	777 723,30 €	706 507,04 €	27 - Autres immobilisations financières	470 720,55 €	379 087,55 €	220 189,54 €
26 - Participat* et créances rattachées	67 855,00 €	67 855,00 €	- €	4582 - Opérations sous mandat	3 662 839,99 €	721 692,75 €	34 200,00 €
27 - Autres immobilisations financières	50 215,00 €	50 215,00 €	9 975,00 €	Restes à réaliser dépenses investissement			3 821 568,75 €
4581 - Opérations sous mandat	3 637 054,00 €	790 692,05 €	34 200,00 €	Total dépenses d'investissement	9 878 182,70 €	4 756 070,45 €	10 706 766,59 €
Restes à réaliser dépenses investissement			3 821 568,75 €	Total recettes d'investissement	9 878 182,70 €	2 489 793,02 €	10 706 766,59 €

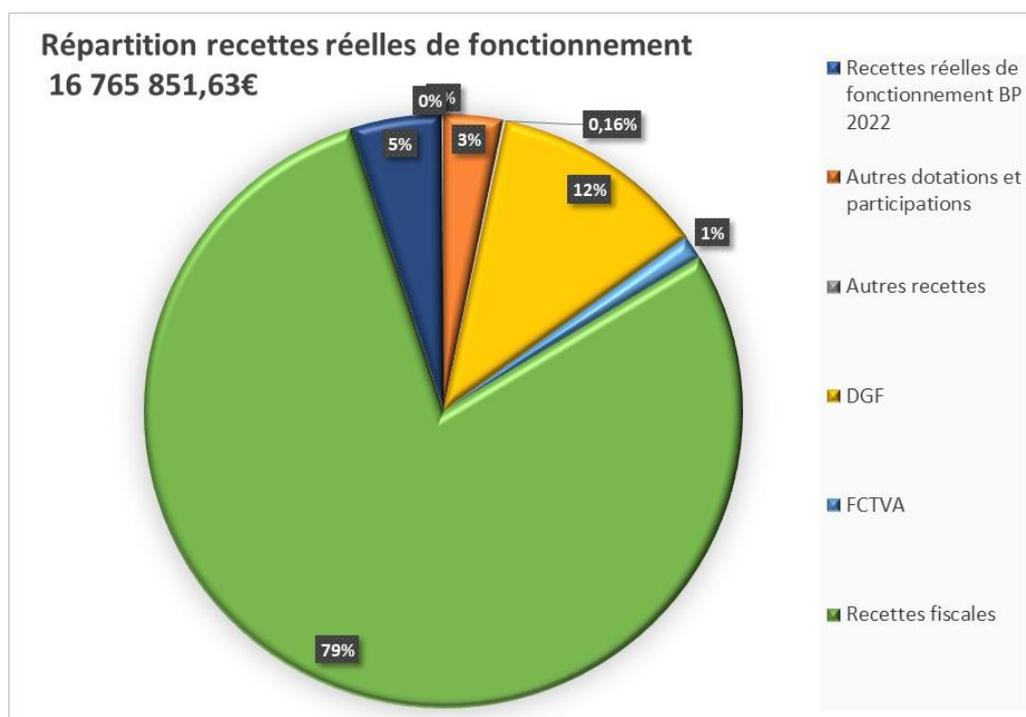
1. SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Les recettes réelles (chapitres 013/70/73/74/75) de ce BP 2022 s'élèvent à 16 765 851,63€

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Recette	18 676 391,58 €	15 898 976,98 €	18 291 303,63 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 241 813,29 €	- €	1 454 946,00 €
013 - Atténuations de charges	82 410,42 €	55 280,07 €	3 000,00 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sectio	66 382,51 €	66 382,51 €	67 506,00 €
70 - Produits services, domaine et ventes	694 360,05 €	799 895,14 €	900 760,23 €
73 - Impôts et taxes	10 114 344,87 €	10 285 626,87 €	10 654 673,90 €
74 - Dotations et participations	4 449 433,44 €	4 671 515,36 €	5 163 408,30 €
75 - Autres produits de gestion courante	21 147,00 €	12 742,09 €	47 009,20 €
77 - Produits exceptionnels	6 500,00 €	7 534,94 €	- €

Répartition des recettes réelles de fonctionnement (chapitre 013/70/73/74/75)

Recettes réelles de fonctionnement BP 2022	Montants	%
Subventions reçues	532 389,30 €	3,18%
Autres recettes	25 862,20 €	0,15%
DGF	1 950 308,00 €	11,63%
FCTVA	214 281,00 €	1,28%
Recettes fiscales	13 121 103,90 €	78,26%
Remboursement salaires mutualisation/budgets annexes	811 260,23 €	4,84%
Revenus des immeubles	21 147,00 €	0,13%
Tarifications des services	89 500,00 €	0,53%
Total général	16 765 851,63 €	100,00%



a. Chapitre 70- Produits des services

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
70 - Produits services, domaine et ventes div	694 360,05 €	799 895,14 €	900 760,23 €
70388 - Autres redevances et recettes diverses	5 500,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
70631 - Redevances services à caractère sportif	34 000,00 €	55 131,40 €	50 000,00 €
7066 - Redevances services à caractère social	17 000,00 €	24 347,74 €	28 000,00 €
70841 - Mise à dispo personnel B.A. , régies	532 982,45 €	584 200,71 €	695 269,64 €
70848 - Mise à dispo personnel autres organismes	20 857,60 €	44 892,52 €	23 000,00 €
70872 - Remb. frais B.A. et régies municipales	62 600,00 €	55 204,78 €	69 130,59 €
70873 - Remb. frais par les C.C.A.S.	10 000,00 €	11 447,19 €	10 000,00 €
70875 - Remb. frais par les communes du GFP	10 620,00 €	12 589,25 €	13 860,00 €
70878 - Remb. frais par d'autres redevables	800,00 €	1 081,55 €	500,00 €

On retrouve dans ce chapitre les produits des services suivants :

- Piscine : 50 000,00€
- Transport à la demande : 28 000,00€
- Aire gens du voyage : 11 000,00€
- Remboursements sur salaires : 811 260,23€
- Autres recettes : 500,00€

b. Chapitre 73- Impôts et taxe et chapitre 74 - Les dotations et participations

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
73 - Impôts et taxes	10 114 344,87 €	10 285 626,87 €	10 654 673,90 €
73111 - Taxes foncières et d'habitation	5 090 715,00 €	5 171 393,00 €	5 378 074,00 €
73112 - Cotisation sur la VAE	1 468 814,00 €	1 468 814,00 €	1 606 420,00 €
73113 - Taxe sur les Surfaces Commerciales	363 942,00 €	367 329,00 €	367 329,00 €
73114 - Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	369 473,00 €	377 214,00 €	382 878,00 €
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	- €	48 706,00 €	- €
73211 - Attribution de compensation	816 211,90 €	816 211,90 €	838 305,90 €
73221 - FNGIR	196 240,00 €	196 240,00 €	196 240,00 €
7362 - Taxes de séjour	58 786,97 €	89 505,97 €	83 879,00 €
7382 - Fraction de TVA	1 750 162,00 €	1 750 213,00 €	1 801 548,00 €

En complément, on notera :

Le produit de la taxe de séjour (83 879€) : instaurée par la délibération du Conseil communautaire

Elle est constituée d'un tarif par nuitée en fonction de la catégorie de l'hébergement. Ce produit sera entièrement reversé à l'office du tourisme communautaire qui, en tant qu'établissement public industriel et commercial, en est destinataire de droit.

Au regard des prévisions de contraction de l'épargne brute pour les prochaines années et du montant des investissements envisagés, une réflexion sera à mener sur les recettes de la collectivité, notamment fiscales, dès 2023.

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
74 - Dotations et participations	4 449 433,44 €	4 671 515,36 €	5 163 408,30 €
74124 - Dotation d'intercommunalité	224 443,00 €	247 666,00 €	273 428,00 €
74126 - Dot. compensat° groupements de communes	1 736 848,00 €	1 702 642,00 €	1 665 294,00 €
744 - FCTVA	75 570,00 €	1 156,96 €	225 867,00 €
74718 - Autres participations Etat	- €	125 602,63 €	193 629,40 €
7472 - Participat° Régions	7 000,00 €	- €	69 500,00 €
7473 - Participat° Départements	14 434,10 €	21 684,60 €	17 816,60 €
74751 - Participat° GFP de rattachement	- €	- €	- €
74758 - Participat° Autres groupements	17 415,34 €	- €	22 468,00 €
7477 - Participat° Budget communautaire et FS	- €	78 723,17 €	35 168,05 €
7478 - Participat° Autres organismes	- €	132 398,00 €	193 807,25 €
748313 - Dotat° de compensation de la TP	147 370,00 €	135 090,00 €	147 370,00 €
74833 - Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 994 087,00 €	1 994 087,00 €	2 080 058,00 €
74834 - Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	232 266,00 €	232 465,00 €	239 002,00 €
74835 - Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	- €	- €	- €

Le total des subventions à recevoir s'élèveront à 746 670,30€. Elles concernent notamment :

- Le FCTVA : voirie /CLOUD hébergement informatique/entretien de bâtiments : 214 281,00€
- Les participations Etat/Région/Département/autres organismes :

CENTRE DE COUT	BP 2022	OBJET DE LA PARTICIPATION
Cult EDUC ART CUL-ACTION 4	7 000,00 €	ETUDE PROJET CULTUREL 2019-2020
Mobilité	62 500,00 €	REGION CONVENTION DELEGATION MOBILITE
Cult EDUC ART CUL-ACTION 4	6 000,00 €	ETUDE PREFIGURATION PROJET CULTUREL 2021-
Transport à la demande	7 116,60 €	DPT TAD SUBV 2022 AU TITRE DE MOBILITE 2021
Assainissement collectif	4 700,00 €	ETUDE SCHEMA DIRECTEUR
Mobilité	14 018,05 €	leader communication mobilité notifié
PAAT PLAN AGRICOLE ALIM TERRIT	21 150,00 €	PSADER ANNEE 2015 - agricole plan local de Transmission
Cult Animation patrim-ACTION3	10 000,00 €	caisse des dépôts et consignation étude patrimoniale 10 000 ¤
Base aviron général	7 000,00 €	participation cnr faucardage base aviron
Mobilité	24 367,25 €	ADEME 19 567.25 + 4800+
Assainissement collectif	152 440,00 €	AGENCE EAU ETUDE PRISE COMPETENCE ET SCHEMA DIRECTEUR PARTIE FONCTIONNEMENT 107 402+16407+28631
Cult Animation patrim-ACTION3	21 155,00 €	PREFECTURE REGION ETUDE PATRIMONIALE
Santé Social général	9 000,00 €	ETAT financement étude CTG delib 25/03/2021 - NOTIF SUBV CAF 9 000 ¤ DU 25 06 2021
Politique Ville de Belley	61 500,00 €	ETAT : 5 500 ¤ INGENIERIE POLITIQUE DE LA VILLE + primo arrivants 56 000 ¤
Aire d'accueil Belley	21 974,40 €	CAF SOLDE 2021 POUR 3 995.74 ¤ déjà rattaché donc inscrire que nouvelle convention 2022 de 21 974.40 ¤
POP POLITIQUE VILLE	80 000,00 €	CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICE
PCAET	22 468,00 €	
TOTAL	532 389,30 €	

c. Chapitre 75- Autres produits de gestion courante

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
75 - Autres produits de gestion courante	21 147,00 €	12 742,09 €	47 009,20 €
752 - Revenus des immeubles	21 147,00 €	9 147,00 €	21 147,00 €
7551 - Excédent des BA administratifs	- €	- €	25 862,20 €
7588 - Autres produits div. de gestion courante	- €	3 595,09 €	- €

Ce chapitre concerne les revenus des immeubles soit principalement les loyers du boulodrome et de l'EID.

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement (chapitre 011/012/014/65 hors chapitre 66 charges financières) s'élèvent à 15 056 609,06€ soit une hausse de 3% par rapport au BP 2021 (+519 944,54€).

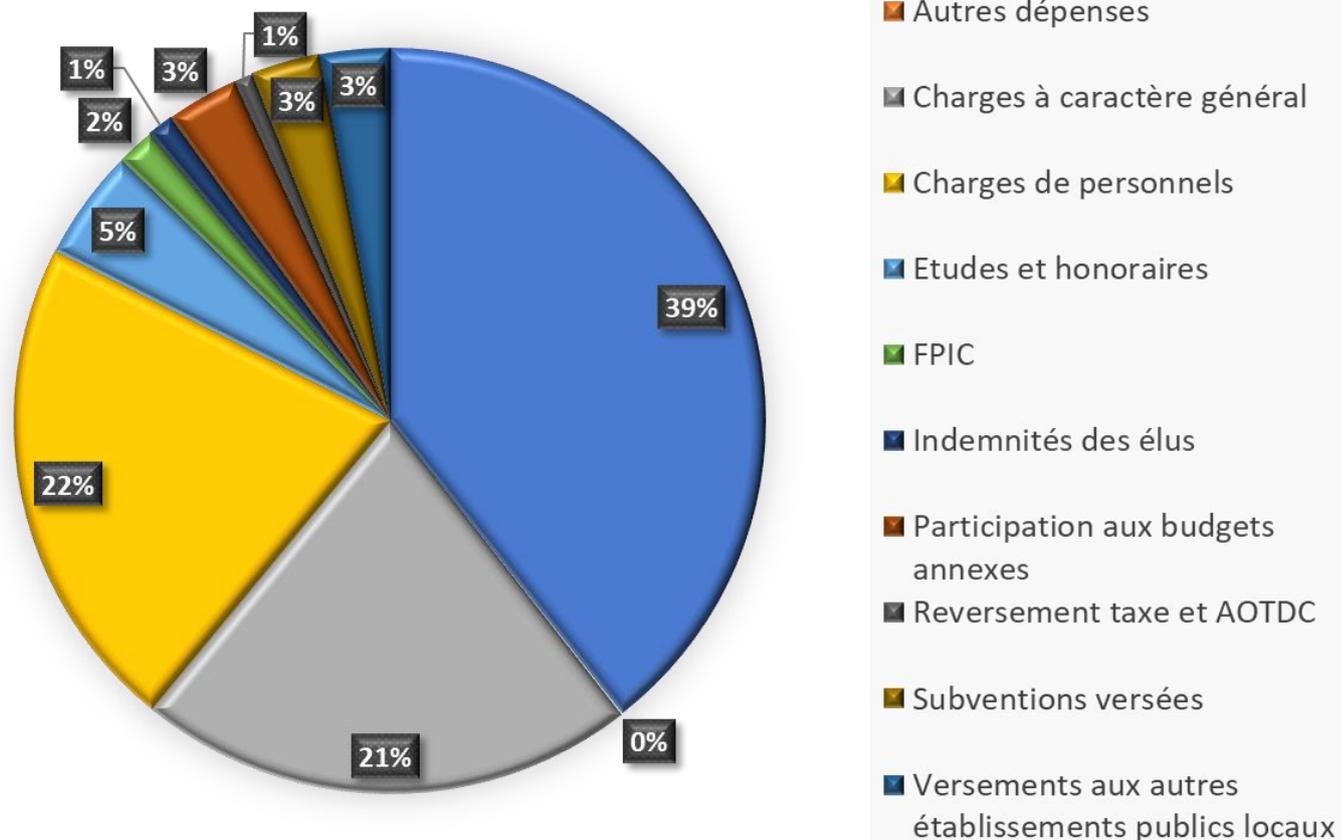
BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	18 676 391,58 €	15 597 550,28 €	18 291 303,63 €
011 - Charges à caractère général	3 032 035,88 €	3 013 958,99 €	3 892 068,79 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	2 881 912,24 €	2 735 346,62 €	3 254 672,50 €
014 - Atténuations de produits	6 491 103,23 €	6 452 383,23 €	6 260 595,26 €
022 - Dépenses imprévues	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 742 124,89 €	- €	1 757 163,24 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	846 346,97 €	845 086,64 €	888 518,54 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 131 613,17 €	2 031 864,00 €	1 649 272,51 €
66 - Charges financières	21 255,20 €	18 910,80 €	16 565,79 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	- €	32 447,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	500 000,00 €	500 000,00 €	520 000,00 €

Le tableau et graphique ci-dessous donnent une représentation de la répartition des grandes catégories de dépenses dans le total des dépenses réelles de fonctionnement.

Répartition des principales dépenses	BP 2022	%
Attribution compensation	5 928 891,26 €	39,38%
Autres dépenses	10 000,00 €	0,07%
Charges à caractères générales	3 234 434,91 €	21,48%
Charges de personnels	3 254 672,50 €	21,62%
Etudes et honoraires	722 604,88 €	4,80%
FPIC	247 725,00 €	1,65%
Indemnités des élus	170 400,00 €	1,13%
Participation aux budgets annexes	467 240,00 €	3,10%
Reversement taxe et AOTDC	120 851,00 €	0,80%
Subventions versées	445 151,16 €	2,96%
Versements aux autres établissements publics locaux	454 638,35 €	3,02%
Total général	15 056 609,06 €	

répartition des principales dépenses de fonctionnement

BP 2022



d. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèveront à 3 892 068 €.

- Etudes : + 447 161€ dont 193 674 € études eau/assai
Obligations réglementaires : évaluation du SCOT/ AMO mobilité... ou préalables aux lancements d'actions du projet de territoire (PCAET, stratégie de développement économique, projet culturel, projet de territoire, OPAH, diag amiante voirie)
- Honoraires : + 55 443€ (KPMG rapport AC, actions éco)
- Fluides (gaz/électricité) : + 39 600€
- Locations et charges locatives : + 58 000€ (rattrapage ilot Grammont + local eau ass)
- Entretiens des locaux : + 31 224€ (MFS, espace pluriel, rattrapage 2021)
- Entretien des terrains : + 44 970€ (itinéraires pédestres, nouv terrains projets éco)
- Entretiens voirie : + 92 524€ (ViaRhôna, voirie bi-couche en déduc de l'enveloppe d'investissement)
- Communication : + 41 000€ (action PCAET, carto tourisme, édition stratégie patrimoniale, mobilité)

Dans ce même chapitre, on note une forte augmentation des études, qui sont soit à réaliser par obligations réglementaires (ex : évaluation du SCOT/ AMO mobilité, etc..) soit parce qu'elles sont les préalables aux lancements de projets qui s'inscrivent dans les axes du projet de territoire.

Les études nouvelles à réaliser en 2022 :

SERVICE PILOTE PROJET	Libellés actions/projets	Priorités 1/2/3	F/I	ONSERVATIONS	DEPENSES	RECETTES
ECONOMIE	ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1	F	MONTANT MAINTENU + RECETTE PREVISIONNELLE A PREVOIR	40 000,00 €	
ECONOMIE	Secteur agricole et forestier : Agir ensemble pour la ressource locale et la valorisation économiques des filières	1	F	MONTANT MAINTENU + RECETTE PREVISIONNELLE A PREVOIR	56 320,00 €	
ECONOMIE	PROJET AGRO ALIMENTAIRE TERRITORIAL BUGEY SUD (PAAT)	1	F	MONTANT MAINTENU + RECETTE PREVISIONNELLE A PREVOIR (BESOIN EN ANIMATION DONC RECRUTEMENT OU REAFFECTATION INTERNE)	36 400,00 €	
MOBILITE	AMO pour l'élaboration d'une stratégie mobilité	1	F	PHILIPPE DIT A ENGAGER PAS LE CHOIX	45 000,00 €	17 500,00 €
PCAET/OPAH	Conduite d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	1	F	PHILIPPE DIT A ENGAGER PAS LE CHOIX	45 506,24 €	32 812,50 €
PCAET/OPAH	Conduite d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)	2	F	PHILIPPE DIT A ENGAGER PAS LE CHOIX SETUDE PCAET SOLDE 7932 ¢+ Crédits nouveaux 5 793 ¢+ PPI 31 781.24 ¢	57 441,00 €	28 720,50 €
RH	ETUDE ACCOMPAGNEMENT DOCUMENT UNIQUE ET RPS	1	F	OK Obligatoire	4 000,00 €	
SCOT	Evaluation du SCOT Bugey	2	F	+ BESOIN EN RH (INFO RC INFO CHANGER PRESIDENCE CAR TJRS MME MUNET)	27 000,00 €	
TOURISME	Etude relative à l'entretien des infrastructures portuaires et de loisirs	3	F	MONTANTS MODIFIES (ATTENTION EN 2024 COUT WALUX DESENVASEMENT A VENIR DES 2024)	20 000,00 €	
TOURISME	Plan de réhabilitation des itinéraires VTT, pédestres et orientation (centre de coût 206)	3	F	MONTANTS MODIFIES ET REPORT EN 2025 + VOIR SI POSSIBLE ENTRETIEN CHEMIN PEDESTRE =PEUT ON ENCORE REDUIRE	30 000,00 €	
TOURISME	MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE PROTECTION ET DE VALORISATION DES PATRIMOINES ((centre de coût 217)	3	F	MONTANTS MODIFIES	23 000,00 €	
TOTAL					384 667,24 €	79 033,00 €

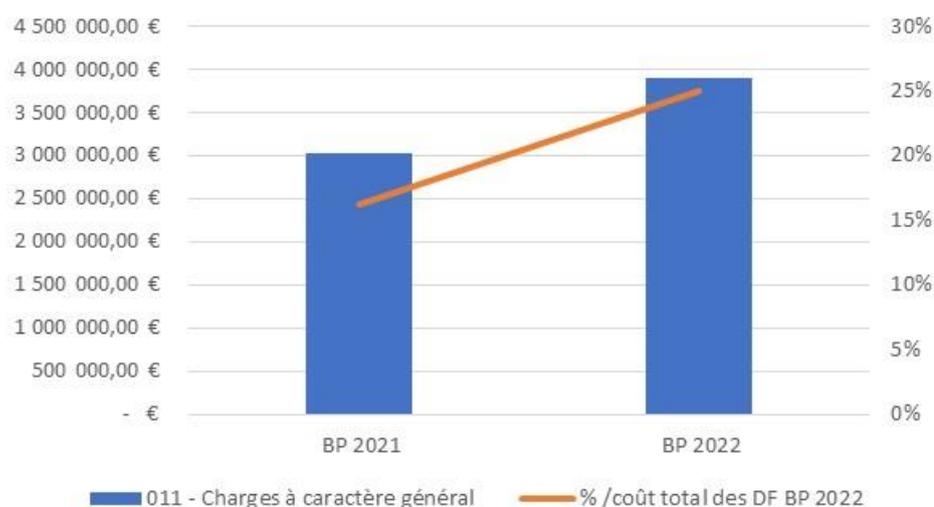
Un travail sur l'obtention de recettes complémentaires sur ces études est en cours au sein des services.

Les études engagées en 2021, à solder en 2022 :

Libellé article	C.Coût	Libellé centre cout	Prop. + RAR	Commentaires
Etudes et recherches	101	Fonctionnement des services	23 240,00 €	AMO ELABORATION PROJET TERRITOIRE 3 240 ¢ + 20 000 ¢ GENERAL
Etudes et recherches	213	Cult EDUC ART CUL-ACTION 4	44 180,00 €	ETUDE PREFIGURATION PROJET CULTURE DU TERRITOIRE- FEDERATION ARTS VIVANTS
Etudes et recherches	1901	Santé Social général	16 800,00 €	DIAGNOSTIC CTG MSA
Etudes et recherches	206	Itinéraires pédestres-ACTION 5	5 985,00 €	DIAGNOSTIC BALCONS DU VARLOMEY CDRP 1785 ¢
Etudes et recherches	208	Site cascade glandieu	1 882,50 €	DIAGNOSTIC GLANDIEU
Etudes et recherches	402	Voirie des communes	50 000,00 €	DIAGNOSTIC AMIANTE (MONTANT INITIAL 96180 EUROS)
Etudes et recherches	901	Assainissement collectif	193 674,00 €	ETUDE PRISE COMPETENCE EAU/ASSAINISSEMENT
TOTAL			335 761,50 €	

Il y a eu des financements sur les études 2021.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

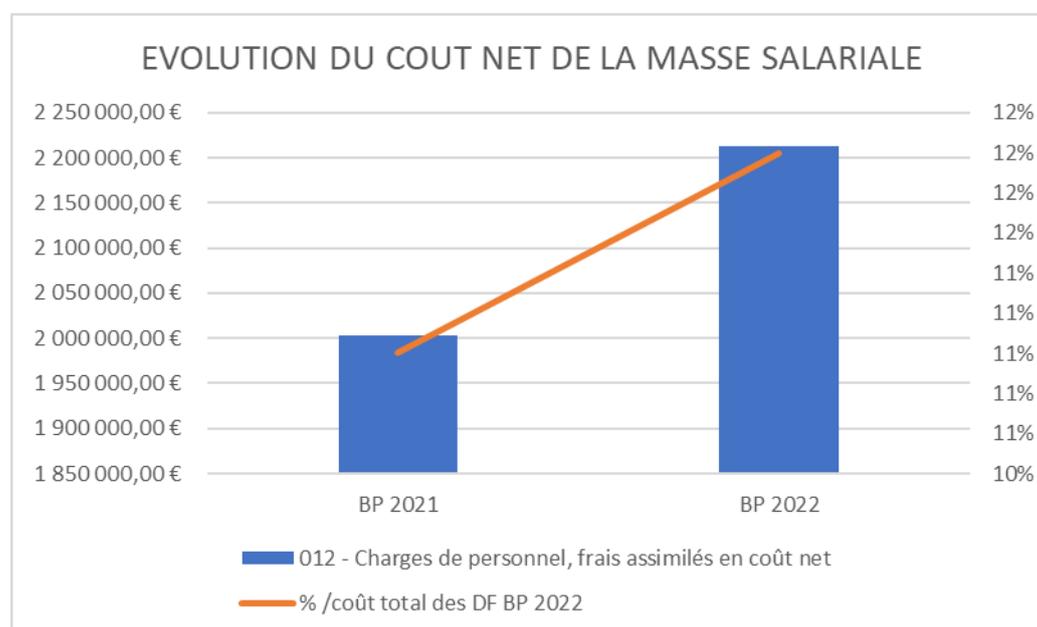


+ 22%

Cette hausse est le fruit du développement, mesuré, de certaines activités/projets (PCAET/PAAT/OPAH, mobilité, etc..) mais surtout de l'inflation. En effet, dans le cadre des prévisions budgétaires, les hausses des prix des marchés publics pour l'année 2022 sont anticipées.

e. Chapitre 012 – Les charges de personnels

Les charges de personnel s'élèveront à 3,2M€ en 2022, ce qui représente une évolution de 9% en coût net de la masse salariale.



+ 9%

BUDGET PRINCIPAL 2022	BP 2021	BP 2022	ECART
Dépenses totales de fonctionnement	18 676 391,58 €	18 291 303,63 €	
012 - Charges de personnel, frais assimilés	2 881 912,24 €	3 254 672,50 €	
Recettes sur salaires	878 621,07 €	1 041 589,74 €	
COÛT NET MASSE SALARIALE	2 003 291,17 €	2 213 082,76 €	9%
% /coût total des DF BP 2022	11%	12%	

Répartition par regroupement de services de la masse prévisionnelle 2022 qui inclut les recrutements à opérer :

MASSE SALARIALE PREVISIONNELLE 2022	Régime indemnitaire	COÛT SALAIRES 2022	Nombres agents
BATIMENTS/ESPACES VERTS	10 277,06 €	144 345,65 €	4
EAU/ASSAINISSEMENT	34 330,32 €	238 497,34 €	7
ECONOMIE/AGRICULTURE	69 380,65 €	394 198,73 €	7
FONCTIONS SUPPORTS	130 988,49 €	854 386,79 €	155
GEMAPI	2 455,77 €	101 713,29 €	2
GESTION DECHETS	19 041,21 €	151 432,77 €	3
MAISON FRANCE SERVICE/CONSEILLERS NUMERIQUES		138 353,40 €	4
POLITIQUE VILLE	4 102,89 €	61 028,87 €	2
SERVICE PISCINE	39 597,28 €	359 682,04 €	15
SERVICE SECRETAIRE ITINERANTE		24 248,46 €	1
TOURISME/CULTURE/PATRIMOINE/MOBILITE	25 616,22 €	157 636,43 €	4
URBANISME/PLANIFICATION/HABITAT/PCAET	48 018,27 €	305 812,43 €	8
VOIRIE	4 505,76 €	129 336,31 €	2
Total hors charges RH complementaires	388 313,92 €	3 060 672,50 €	214
Autres charges (Assurances/Cotisation mutuelle santé/CNAS/medecine travail/ticket restaurants/formations/frais de missions/etc...		193 674,12 €	
TOTAL GENERAL		3 254 346,62 €	

Le budget principal porte la charge de la masse salariale des futurs agents de la future régie d'eau et assainissement intercommunal pour un montant de 238 497,34 euros (hors charges salariales annexes et fonctions supports à répartir).

Recrutements 2022 :

- Un chargé comptable et budgétaire
- Un responsable financier
- 3 agents pour le futur service eau/assainissement :
 - 1 responsable de travaux/
 - 1 responsable des charges de clientèle/
 - 1 technicien suivi des travaux
- 2 agents instructeurs du droit des sols
- 1 secrétaire itinérante

Des recrutements en 2021 qui compteront en année pleine :

- 2 conseillers numériques
- 2 agents maison France service
- 1 adjoint RH
- 1 chargé de marché public
- 1 SIG 80% pour l'eau et assai
- 1 DGS

f. Chapitre 014 – Atténuation de produits

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
014 - Atténuations de produits	6 491 103,23 €	6 452 383,23 €	6 260 595,26 €
7391178 - Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	- €	- €	- €
73916 - Prél / contrib redressem. fin. publiques	38 720,00 €	- €	- €
739211 - Attributions de compensation	6 147 667,26 €	6 147 667,26 €	5 928 891,26 €
739223 - Fonds péréquation ress. com. et intercom	245 929,00 €	245 929,00 €	247 725,00 €
7398 - Reverst., restitut° et prélèvt divers	58 786,97 €	58 786,97 €	83 979,00 €

Les dépenses relatives aux atténuations de produits atteignent 6,2 M€ et se décomposent ainsi :

l'attribution de compensation (- 3,68 % par rapport au BP 2021), **le reversement de la taxe de séjour et le FPIC.**

L'attribution de compensation

D'ici la fin de l'année, il faudra réunir la CLECT afin de rendre les Attributions de Compensation GEMAPI pour un montant de 150 000€, tel que décidé par le conseil communautaire à la suite de la mise en place de la taxe GEMAPI en 2021 pour 2022.

A partir du BP 2022, la CCBS ne verse plus les Attributions de Compensation gymnase aux communes de Belley, Culoz et Artemare soit une économie de 240 800€/an.

Pour mémoire :

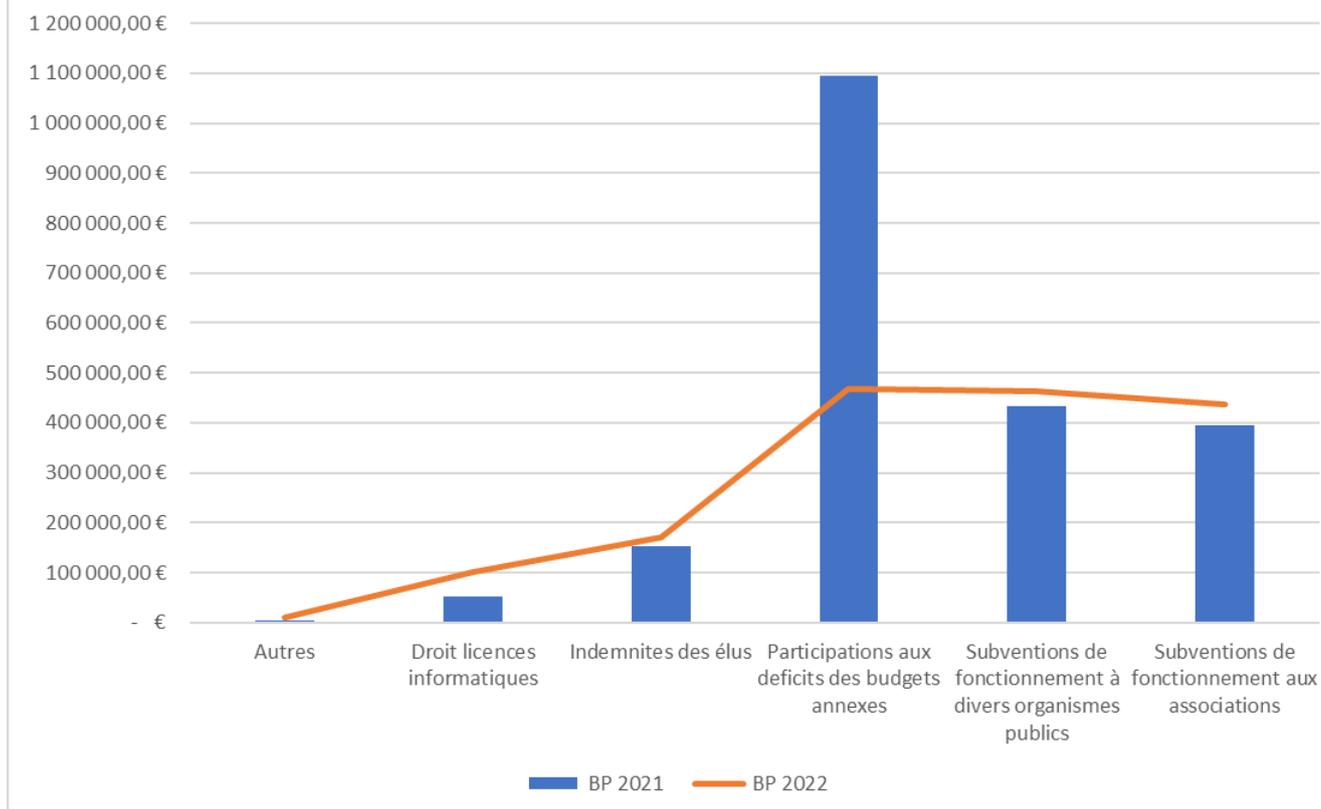
- les attributions de compensation perçues : 838 305,90€
- les attributions de compensation versées : 5 928 961,36€

g. Chapitre 65 – Charges de gestion courante

Les dépenses liées aux charges de gestion courante s'élèvent à 1,6 M€ soit en baisse de 29% par rapport au BP 2021

BUDGET PRINCIPAL - CHAPITRE 65	BP 2021	BP 2022
Autres	5 000,00 €	10 000,00 €
Droit licences informatiques	51 121,00 €	101 843,00 €
Indemnités des élus	153 000,00 €	170 400,00 €
Participations aux déficits des budgets annexes	1 095 626,90 €	467 240,00 €
Subventions de fonctionnement à divers organismes publics	433 033,35 €	463 638,35 €
Subventions de fonctionnement aux associations	393 831,92 €	436 151,16 €
Total général	2 131 613,17 €	1 649 272,51 €

CHAPITRE 65 - BUDGET PRINCIPAL



Cette baisse s'explique par la baisse des subventions du budget principal vers les budgets annexes.

Détail de la participation du budget principal aux budgets annexes :

Subventions du budget principal aux budgets annexes	article du budget principal	article du budget annexe	Subventions versées en 2021	Propositions budget primitif 2022
ZAC PICARDIERE	6521	774	- €	63 030,00 €
ZA PRE DU PONT	6521	774	- €	- €
ZA EN SAUVY	6521	774	- €	- €
ATELIER-RELAIS Ousson nord	6521	7552		- €
ATELIER RELAIS La bussière	6521	7552	- €	- €
OROFUSION	6521	7552	- €	- €
CAMPING SITE DU LAC DE VIRIEU	6521	7552	44 300,00 €	126 200,00 €
PORT PLAISANCE	6521	7552	97 000,00 €	170 357,00 €
MAISONS MEDICALES	6521	7552	56 500,00 €	79 453,00 €
ACTIPOLE	6521	7552	116 500,00 €	28 200,00 €
GEMAPI	6521	7552	305 039,00 €	- €
Centre aquatique Bugey Sud	6521	7552	383 455,00 €	- €
TOTAL			1 002 794,00 €	467 240,00 €

Détail des subventions versées aux associations :

Structures	thèmes	montants
6574- Subvention de fonctionnement versée aux associations		
SPORT		25 500,00 €
Ain Bugey Valromey Tour : course	Sport	13 000,00 €
Ain Bugey Valromey Tour : sponsoring	Sport	9 000,00 €
UCCB - sponsoring	Sport	600,00 €
Cyclo Bugey - Randonnées des lacs en Bugey	Sport	1 000,00 €
Les Intenses Sessions- Hivernal Retord Trail	Sport	1 000,00 €
Moto Club Belleysan -Trophée de zone -	Sport	400,00 €
Ain Roc : coupe de l'Ain	Sport	500,00 €
TOURISME CULTURE PATRIMOINE		26 900,00 €
Bugey Sud Actif- les mardis spectacles	Culture	1 000,00 €
Archéologie préhistorique entre Rhône et Saône- journées nationales	Patrimoine	400,00 €
Théâtre de la Chrysalide - La Chrysalide en Bugey"	Culture	1 000,00 €
Engrangeons la musique	Culture	500,00 €
Cercle amical de Songieu - "Fouilles Chateauneuf"	Patrimoine	1 000,00 €
Brass at Home - Festival Bugey en Musique	Culture	1 500,00 €
Val'Muse -Résidence	Culture	5 000,00 €
Patrimoine des Pays de l'Ain -L'Ain de château en château	Patrimoine	1 000,00 €
Les Arroseurs- Les Arroseurs font leur cirque -	Culture	3 000,00 €
Observatoire Astronomie Nature du Valromey -La Nuit des étoiles	Culture	2 000,00 €
Foyer Rural de Ceyzérieu -Concerts de musique classique	Culture	1 000,00 €
Metal in Veins -NEW BLOOD FEST	Culture	1 000,00 €
Comité des fêtes de Pollieu - "Pollieu de vie et de paroles"	Patrimoine	500,00 €
Maison d'Izieu - la lanterne magique des enfants d'Izieu	Patrimoine	1 000,00 €
Ain tourisme (convention label vignoble découvertes (5 000 €/an/3 ans))	Tourisme	5 000,00 €
Obatala : Only Music Mood Makers	Culture	1 000,00 €
Ecole de musique de l'Arène : concert de flûtes	Culture	500,00 €
Association Montessori du Valromey : Roma ! La comédie latine en -jeux	Culture	500,00 €
Structures	thèmes	montants
ECONOMIE		69 641,00 €
Initiative Bugey -"Participation créateurs et repreneurs d'entreprises"	Economique	41 500,00 €
Bugey Développement Salon Smile	Economique	15 000,00 €
CAE "La Batisse "	Economique	2 521,00 €
WIN01 : soirée événement économie	Economique	3 000,00 €
SOLIDARITE PAYSANS RHONE ALPES	Economique	300,00 €
AFOCG 01- "l'Ain de ferme en ferme"	Economique	500,00 €

ADDEAR -projet d'animation local via LEADER 2022-2023	Economique	2 520,00 €
Groupeement de défense sanitaire de l'Ain (GDS) lutte frelons asiatiques	Environnement	4 300,00 €
MOBILITE		18 500,00 €
OLEVELO : SRAV pour écoles et achat matériel	mobilité	8 500,00 €
LUSIE 01 : mobilité solidaire	mobilité	10 000,00 €
SOCIAL		212 086,16 €
ADAPA	Social	24 840,00 €
ADMR VALROMEY	Social	6 000,00 €
ADMR BELLEY		8 865,00 €
AIN DOMICILE SERVICE	Social	6 000,00 €
Mission Locale jeunes (ajustement convention conseil communautaire du 25/11/2021 participation 1 €/habitant)	Social	40 707,00 €
Politique Ville : action appel à projet primo arrivants	Social	8 000,00 €
ADIL de l'Ain (information sur le logement)	Social	3 500,00 €
Entre autres (action politique de la ville - projet Bugey Monde)	social	3 000,00 €
WIMOOV (action politique de la Ville : plateforme d'écomobilité inclusive Bugey Sud)	social	7 500,00 €
SCOP GO ON (action politique de la Ville primo arrivants)	social	68 000,00 €
ADSEA 01 (action politique de la ville : participation prévention primaire (convention 2020 à 2022)	social	20 000,00 €
Conseil citoyen quartiers prioritaires	social	750,00 €
Association Tremplin (SIAO) (action politique de la ville : action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : convention 2020 à 2022)	social	3 444,16 €
Association Ecoute joie et santé de l'Ain	social	150,00 €
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Bugey Sud	social	500,00 €
ALFA 3A - Clauses sociales sur le territoire dans les marchés publics (convention du 23/06/2020 - subvention 3 610 €/an - rappel 3 ans	social	10 830,00 €
POLITIQUE DE L'HABITAT - PCAET OPAH		83 524,00 €
ALEC 01 - action Rénov + 2021	Politique habitat	31 233,00 €
ALEC 01 - action Rénov + 2022	Politique habitat	52 291,00 €
TOTAL IMPUTATION 6574		436 151,16 €

FOCUS INDEMNITES DES ELUS

L'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus doit être communiqué aux membres de l'assemblée délibérante avant le 15 avril.

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 a complété le code général des collectivités territoriales (CGCT) par deux nouveaux articles L. 2123-24-1-1 et L. 5211-12-1 qui précisent que chaque année les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) établissent « un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein ».

Cet état doit être communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de la commune ou de l'EPCI.

NOM	COLLECTIVITE	MANDAT	INDEMNITE BRUTE	COLLECTIVITE	MANDAT	TAILLE COLLECTIVITE (nombre d'habitants)	INDEMNITE BRUTE	COLLECTIVITE	MANDAT	TAILLE COLLECTIVITE (nombre d'habitants)	INDEMNITE BRUTE	TOTAL INDEMNITE BRUTE
GODET Pauline	CC BUGÉY SUD	PRESIDENTE	2100,28	VALROMEY-SUR-SERAN	MAIRE	1 299	2 006,93 €	SIVOM DU VALROMEY	PRESIDENTE	4280	460,89 €	4 568,10 €
CASTIN Régis	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	SAINT GERMAIN LES PAROISSES	MAIRE	434	680,64 €					1 546,42 €
ANDRE-MASSE Frank	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	CULOZ	MAIRE	3 071	1 699,66 €					2 565,44 €
ROUX Pierre	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	BELLEY	CONSEILLER MUNICIPAL	9 103	0,00 €					865,78 €
KELLER Myriam	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	CEYZERIEU	MAIRE	1 038	2 006,93 €	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONSEILLERE		2 082,17 €	4 954,88 €
RIERA Michel Charles	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	ARBOYS EN BUGÉY	MAIRE	644	1 567,43 €					2 433,21 €
BERTHET Jean-Michel	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	BELLEY	ADJOINT	9 103	770,10 €					1 635,88 €
COCHONAT Pierre	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	PEYRIEU	ADJOINT	873	416,17 €					1 281,95 €
MARTINAT Francine	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	ANDERT ET CONDON	ADJOINT	342	385,05 €					1 250,83 €
SCHREIBER Sylvie	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	BELLEY	ADJOINT	9 103	770,10 €					1 635,88 €
BANDET Marcel	CC BUGÉY SUD	VICE-PRESIDENT	865,78	VIRIGNIN	CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	1 097	0,00 €					865,78 €
VERGAIN Thierry	CC BUGÉY SUD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DELEGUE AUX BATIMENTS	583,41	BREGNIER-CORDON	MAIRE	839	1 567,43 €					2 150,84 €

La DGCL précise qu'il ne s'agit pas « d'un document faisant grief ». Il en résulte qu'il ne donne lieu ni à un débat ni à une délibération. Il ne peut donc faire l'objet d'un recours contentieux.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Les recettes réelles d'investissement (chapitres 024/10/13/16/27/45) atteignent un montant de 7 761 084,81 €

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Investissement			
Recette	9 878 182,70 €	2 489 793,02 €	10 706 766,59 €
001 - Solde exécution invest. reporté	326 853,33 €	- €	- €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	2 742 124,89 €	- €	1 757 163,24 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	78 774,00 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	846 346,97 €	845 086,64 €	888 518,54 €
041 - Opérations patrimoniales	240 000,00 €	6 506,15 €	300 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	369 618,32 €	168 167,92 €	2 919 281,99 €
13 - Subventions d'investissement	1 218 158,65 €	368 790,06 €	1 607 860,28 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 520,00 €	160,00 €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
204 - Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	301,95 €	- €
27 - Autres immobilisations financières	470 720,55 €	379 087,55 €	220 189,54 €
4582 - Opérations sous mandat	3 662 839,99 €	721 692,75 €	2 934 979,00 €

BUDGET PRINCIPAL -RECETTES REELLES	BP 2021	BP 2022	Ecart
INVESTISSEMENT			
Cessions	- €	78 774,00 €	
Dotations et fonds divers	369 618,32 €	2 919 281,99 €	87%
Opérations pour comptes de tiers	3 662 839,99 €	2 934 979,00 €	-25%
Remboursements des avances par les budgets annexes	470 720,55 €	220 189,54 €	-114%
Subventions d'investissement	1 219 678,65 €	1 607 860,28 €	24%
Total général	5 722 857,51 €	7 761 084,81 €	26%

h. Chapitre 13 - Les subventions d'équipement

Le montant des subventions à percevoir s'élève à **1 607 860,28€** dont 835 940.42€ de restes à réaliser.

Article	Libellé article	C.Côût	Libellé centre cout	BP 2022	Commentaires
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0702	Mobilité	6 300,00 €	PREFECTURE REGION FNADT SUBV VELO
1312	Subv. transf. Régions	0204	Cult Maison marais-ACTION 1	18 000,00 €	ETUDE REFONTE MUSEOGRAPHIE
1312	Subv. transf. Régions	0702	Mobilité	83 500,00 €	REGION CONVENTION DELEGATION MOBILITE
1312	Subv. transf. Régions	0501	AMENAGEMENT VELO- ACTION 5	30 369,00 €	REGION EQUIPEMENT MOBILIER VELOS
1312	Subv. transf. Régions	0210	SCHEMA ACC INFO-ACTION 4	115 000,00 €	SCHEMA DIRECTEUR SIGNALTIQUE LOCALE
1313	Subv. transf. Départements	0204	Cult Maison marais-ACTION 1	7 015,00 €	REFONTE MUSEOGRAPHIE MAISON MARAIS
1313	Subv. transf. Départements	0601	Boulodrome couvert	37 963,00 €	BOULODROME ISOLATION THERMIQUE
1313	Subv. transf. Départements	0206	Itinéraires pédestres-ACTION 5	29 986,80 €	RANDONNEE ALPAGE 14 986.80€ - ORIENTATION SENTIERS PEDESTRES 15 000€
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0206	Itinéraires pédestres-ACTION 5	34 969,20 €	FEADER EQUIPEMENT RANDONNEE ALPAGE
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0210	SCHEMA ACC INFO-ACTION 4	20 736,00 €	FEADER SIGNALTIQUE LOCALE INFORMATION
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0206	Itinéraires pédestres-ACTION 5	13 987,68 €	FNADT EQUIPEMENT RANDONNE ALPAGE
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0501	AMENAGEMENT VELO- ACTION 5	33 436,27 €	ADEME AMENAGEMENT VELO VIARHONA
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0702	Mobilité	44 993,73 €	ADEME AXES 1 ET 2 STRATEGIE VELO
1322	Subv. non transf. Régions	0501	AMENAGEMENT VELO- ACTION 5	51 060,00 €	REGION VIARHONA AMENAGEMENT AIRE VIRIGNIN 51 060 €
1322	Subv. non transf. Régions	1907	Politique Ville de Belley	2 193,06 €	REGION SOLDE RENOVATION LOCAL DINACITE
1322	Subv. non transf. Régions	0208	Site cascade glandieu	81 598,00 €	REGION PHASE 1 SECURISATION CASCADE GLANDIEU
1322	Subv. non transf. Régions	0503	VOIE DOUCE BELLEY MOBILITE	290 000,00 €	REGION VOIE DOUCE BELLEY
1323	Subv. non transf. Départements	0208	Site cascade glandieu	2 066,14 €	solde subvention dpt cascade glandieu
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0501	AMENAGEMENT VELO- ACTION 5	62 636,54 €	VIARHONA subv SECTION VIRIGNIN 32 000€ - AMENAGEMENT AIRE VIRIGNIN 30 656.34€
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0110	POLE ECHANGE MULTIMODAL CULOZ	166 891,66 €	FEADER PEM CULOZ
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0501	AMENAGEMENT VELO- ACTION 5	33 600,00 €	CNR SUBV VIARHONA
1331	D.E.T.R. transférable	0601	Boulodrome couvert	21 200,20 €	DETR SOLDE TX TOITURE 21 200.20 €
1331	D.E.T.R. transférable	0210	SCHEMA ACC INFO-ACTION 4	98 998,00 €	DETR SCHEMA DIRECTEUR SIGNALTIQUE
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0206	Itinéraires pédestres-ACTION 5	14 578,00 €	DSIL SOLDE SENTIERS PEDESTRES VALROMEY
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0208	Site cascade glandieu	43 455,00 €	DSIL GLANDIEU PHASE 1 SECURISATION
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0503	VOIE DOUCE BELLEY MOBILITE	263 327,00 €	DSIL VOIE DOUCE BELLEY
				1 607 860,28 €	

i. Chapitre 10 – Dotations et fonds divers

Les dotations et fonds divers perçus par la collectivité s'élèvent à 2,9 M€ et concernent :

- Le FCTVA pour 830 988,00€
- Les excédents de fonctionnement capitalisé pour 2 088 293,99€

j. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Ces recettes correspondent aux remboursements des avances que le budget principal a fait aux budgets annexes. Le détail des budgets concernés figure ci-dessous :

Remboursement des avances des budgets annexes au budget principal	article du budget principal	article du budget annexe	Subventions versées en 2021	Propositions budget primitif 2022
ZAC PICARDIERE	276351	168751	- €	197 478,74 €
Gestion des déchets	276351	168751	373 100,00 €	- €
ZA PRE DU PONT	276351	1678	- €	- €
ZA EN SAUVY	27638	1678	- €	22 710,80 €
TOTAL			373 100,00 €	220 189,54 €

k. Chapitre 024 – Produits des cessions d'immobilisation

Les produits des cessions de terrains s'élèvent à 78 774,00€ et ce sont les suivantes :

VENTE JULIEN DUBOIS OUSSON NORD :	1 128 €
VENTE PLOMBELEC PARC DES FOURS :	7 166 €
VENTE ZA PEYRIEU METAL HABITAT :	9 000 €
VENTE ZA PENAYE CHAZEY- BONS INTERMARCHE :	61 480 €

4. SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Les dépenses réelles d'investissement (chapitres 16/20/204/21/23/27/4581) atteignent un montant de 8 399 836,49 €.

BUDGET PRINCIPAL : section investissement

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Investissement			
Dépense	9 878 182,70 €	4 756 070,45 €	10 706 766,59 €
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	1 939 424,10 €
020 - Dépenses imprévues	25 000,00 €	- €	20 000,00 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	66 382,51 €	66 382,51 €	67 506,00 €
041 - Opérations patrimoniales	240 000,00 €	6 506,15 €	300 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	69 531,60 €	69 351,60 €	70 031,60 €
20 - Immobilisations incorporelles	546 873,73 €	98 179,33 €	542 379,08 €
204 - Subventions d'équipement versées	435 888,18 €	279 126,78 €	274 699,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 243 588,66 €	2 550 040,73 €	3 799 445,96 €
23 - Immobilisations en cours	1 495 794,02 €	777 723,30 €	805 077,44 €
26 - Participat° et créances rattachées	67 855,00 €	67 853,00 €	- €
27 - Autres immobilisations financières	50 215,00 €	50 215,00 €	9 975,00 €
4581 - Opérations sous mandat	3 637 054,00 €	790 692,05 €	2 878 228,41 €

Pour 2022, le montant de l'investissement réel (chapitres 20/204/21/23) est de 8 265 629,89 €
(5 421 601€ hors schéma directeur eau et assainissement, qui sera à intégrer à partir de 2023 dans un budget dédié)

1 Restes à réaliser 2021 reportés en 2022	2 Investissement courant	3 Plan d'investissement arbitré selon les 3 niveaux de priorités	
Chapitres 20/204/21/23 : 3 821 568,75 € Dont : => 2 844 028,41 € pour le schéma directeur eau et assainissement => 977 540,34 € pour les autres opérations	Chapitres 20/204/21/23 : 3 362 261,14€	Chapitres 20/204/21/23 : 1 081 800,00€	Total global : 8 265 629,89 € Total hors eau et assainissement : 5 421 601,48€

2 L'investissement dit « courant » comprend principalement les projets suivants :

- L'investissement voirie : 1 769 000,00€
- Le soutien au déploiement de la fibre : 108 000,00€
- La validation du projet « signalétique d'information locale », acté en 2021 et lancé en 2022 : 350 000,00€
- Achat/formation logiciel eau/assainissement crédits nouveaux : 35 000,00€
- Crédits non affectés : 938 922,14€

- Travaux de bâtiments (aviron/boulodrome/autres) :	44 600,00€
- Travail sécuritaires cascade de Glandieu :	10 000,00€
- Solde marché investissement box vélo :	10 800,00€
- Petit équipement mobilier :	10 000,00€
- Aide investissement hébergement touristique :	64 042,00€
- Solde voix douce Belley :	21 897,00€

3 Plan d'investissement arbitré : 1 081 000,00€

3 NIVEAUX DE PRIORITES	DETAILS PRIORITES	LES INVESTISSEMENTS
Niveau 1 Enveloppes financières prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Economie ○ Habitat ○ Projet Agricole Alimentaire Territorial : élément socle du PCAET ○ Transfert de la compétence eau et assainissement ○ Mutualisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution architecture réseau informatique : 15 000,00€ - Travaux sécuritaires cascade de Glandieu : 10 000,00€ - Achats terrains (zones Intermarché/Pélissière/autres zones) : 240 300,00€ - Diagnostic et équipement ergonomique : 11 500,00€ - Projet aire gens du voyage + étude : 150 000,00€
Niveau 2 Enveloppes financières constantes	<ul style="list-style-type: none"> ○ GEMAPI ○ Gestion des déchets ○ Voirie ○ Mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> - PPI siège : 300 000,00€
Niveau 3 Enveloppes financières arbitrées au regard des disponibilités budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action sociale ○ Aide aux associations ○ Tourisme ○ Animaux errants ○ Convention Globale Territoriale (notamment enfance, petite enfance, jeunesse) 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du site cascade de Glandieu : 80 000,00€ - Plan de réhabilitation des itinéraires VTT, pédestres et orientation : 80 000,00€ - Etude de programmation valorisation du Massif du Grand Colombier : 15 000,00€ - Façade O.T. : 10 000,00€ - Achats 5 véhicules : 75 000,00€ - Communication (reportage photos/films/motion design) : 40 000,00€ - Eclairage boulodrome : 55 000,00€

Les autorisations de programme

Création d'une autorisation de programme pour le projet du siège de la CCBS.

Ce sera la première autorisation de programme que la CCBS va prendre. Les autorisations de programme (AP) permettent, par une approche pluriannuelle, d'identifier les « budgets projets », valorisés ensuite chaque année par des crédits de paiement (CP).

La procédure des autorisations de programmes/crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissements.

Chaque AP comporte la répartition prévisionnelle par exercice des CP correspondants, ainsi qu'une évaluation des ressources envisagées pour y faire face : FCTVA/subvention/autofinancement/emprunt.

Le suivi des AP/CP se fait chaque étape budgétaire dans un souci de communication, de suivi (révision, annulation, répartition dans le temps) et de rigueur

Il est demandé au Conseil de Communauté :

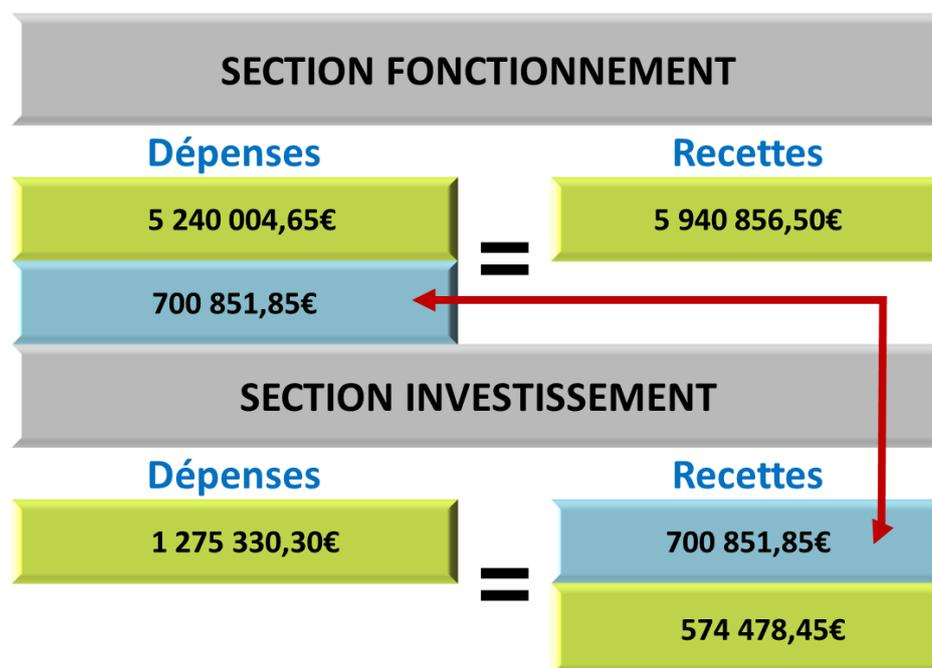
- de créer les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement, selon les montants fixés dans le tableau ci-après : à ce jour, le coût estimatif de cette opération est de 3 000 000,00€

Codification opération ventilation analytique	Projet	Opération	AP/Total opération TTC
En cours	Construction d'un siège (Transformation de l'ancien EHPAD Hôpital de Belley en siège communautaire)	Siège communautaire	3 000 000,00€
Crédits de paiements dépenses	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Dépenses prévisionnelles	300 000,00€	2 150 000,00€	550 000,00€
Crédits de paiements recettes	BP 2022	BP 2023	BP 2024
FCTVA		164 040,00€	164 040,00€
Subventions attendues (CRTE/REGION/DEPARTEMENT°		500 000,00€ 700 000,00€	150 000,00€
Autofinancement CCBS	300 000,00€	785 960,00€	235 960,00€

Partie 3 – Les budgets annexes de la CCBS

G. LE BUDGET GESTION DES DECHETS

Le budget annexe des ordures ménagères retrace les recettes et dépenses liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères.



Affectation du résultat

Fonctionnement	CA 2021	EXCEDENTS 2020
Dépenses	4 164 381,38 €	
Recettes	4 941 905,45 €	
RESULTAT	777 524,07 €	379 931,85 €
A affecter	1 157 455,92 €	
Investissement		
Dépenses	788 797,29 €	
Recettes	364 383,79 €	
RESULTAT	- 424 413,50 €	278 968,55 €
RAR 2021 à reporter	43 179,50 €	
A affecter	- 102 265,45 €	
AFFECTATION AU BP 2022		
RF 002	1 055 190,47 €	
RI 001	- €	
DI 001	145 444,95 €	
RI 1068	102 265,45 €	

BUDGET DECHETS	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	4 929 200,15 €	4 164 381,38 €	5 940 856,50 €
011 - Charges à caractère général	4 218 090,00 €	3 623 848,81 €	4 639 262,00 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	173 106,00 €	168 377,78 €	180 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	10 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	113 514,25 €	- €	700 851,85 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	242 431,20 €	242 431,20 €	250 818,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	148 866,00 €	101 341,84 €	121 200,00 €
66 - Charges financières	26 192,70 €	26 191,75 €	21 424,65 €
67 - Charges exceptionnelles	7 000,00 €	2 190,00 €	7 300,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	- €	- €	10 000,00 €
Recette	4 929 200,15 €	4 941 905,45 €	5 940 856,50 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	379 931,85 €	- €	1 055 190,47 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	2 027,00 €	- €	2 027,00 €
70 - Produits services, domaine et ventes diverses	438 730,00 €	488 998,06 €	416 562,58 €
70612 - Redevance spéciale enlèvement	424 730,00 €	472 445,98 €	400 562,58 €
70688 - Autres prestations de services	14 000,00 €	16 552,08 €	16 000,00 €
73 - Impôts et taxes	3 507 353,30 €	3 537 218,00 €	3 645 776,45 €
74 - Dotations et participations	584 158,00 €	886 619,04 €	800 300,00 €
77 - Produits exceptionnels	17 000,00 €	29 070,35 €	21 000,00 €
Investissement			
Dépense	958 884,00 €	788 797,29 €	1 275 330,30 €
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	144 445,95 €
020 - Dépenses imprévues	- €	- €	10 000,00 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	2 027,00 €	- €	2 027,00 €
041 - Opérations patrimoniales	11 232,00 €	11 232,00 €	20 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	563 421,00 €	563 419,95 €	194 917,20 €
20 - Immobilisations incorporelles	50 400,00 €	28 084,50 €	59 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	225 906,97 €	131 809,81 €	841 940,15 €
23 - Immobilisations en cours	105 897,03 €	54 251,03 €	- €
26 - Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27 - Autres immobilisations financières	- €	- €	3 000,00 €
Recette	958 884,00 €	364 383,79 €	1 275 330,30 €
001 - Solde exécution invest. reporté	278 968,55 €	- €	- €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	113 514,25 €	- €	700 851,85 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	242 431,20 €	242 431,20 €	250 818,00 €
041 - Opérations patrimoniales	11 232,00 €	11 232,00 €	20 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	169 351,00 €	110 720,59 €	156 073,45 €
13 - Subventions d'investissement	143 387,00 €	- €	147 587,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
27 - Autres immobilisations financières	- €	- €	- €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 885 666,03€

Recettes réelles (chapitre 70/73/74/77)	
Impôts , taxes, dotations et subventions	4 112 376,45 €
Repreneurs Tri Sélectif -	197 700,00 €
Repreneurs Déchetteries -	136 000,00 €
Recettes de Co-compostage -	16 000,00 €
Redevances Spéciales -	400 562,58 €
Produits exceptionnels	23 027,00 €
TOTAL	4 885 666,03 €

T.E.O.M.

Taux 9,31%

Produit attendu pour
3 645 776,45€

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 969 186,65€

Dépenses réelles de fonctionnement	
Collecte Ordures Ménagères	680 000,00 €
Traitement Ordures Ménagères -	1 060 000,00 €
Tri Sélectif -	614 800,00 €
Déchetteries -	1 012 800,00 €
Quai de transfert -	321 000,00 €
Co -compostage	124 000,00 €
Charges à caractère général	826 662,00 €
TOTAL CHARGE A CARACTERE GENERAL	4 639 262,00 €
6215 Remboursement frais personnel au budget	180 000,00 €
créances admise en non valeur	1 200,00 €
créances éteintes	5 000,00 €
contrib. déchetteries CCYenne + Sictom Guiers +	100 000,00 €
subvention de fonctionnement aux associations	15 000,00 €
Interets de la dette	21 424,65 €
intérêt moratoires et pénalités/marchés	5 000,00 €
autres charges exceptionnelles sur opérations du	300,00 €
titres annulés (subv CITEO titrée 2 fois)	2 000,00 €
TOTAL AUTRES CHARGES	329 924,65 €

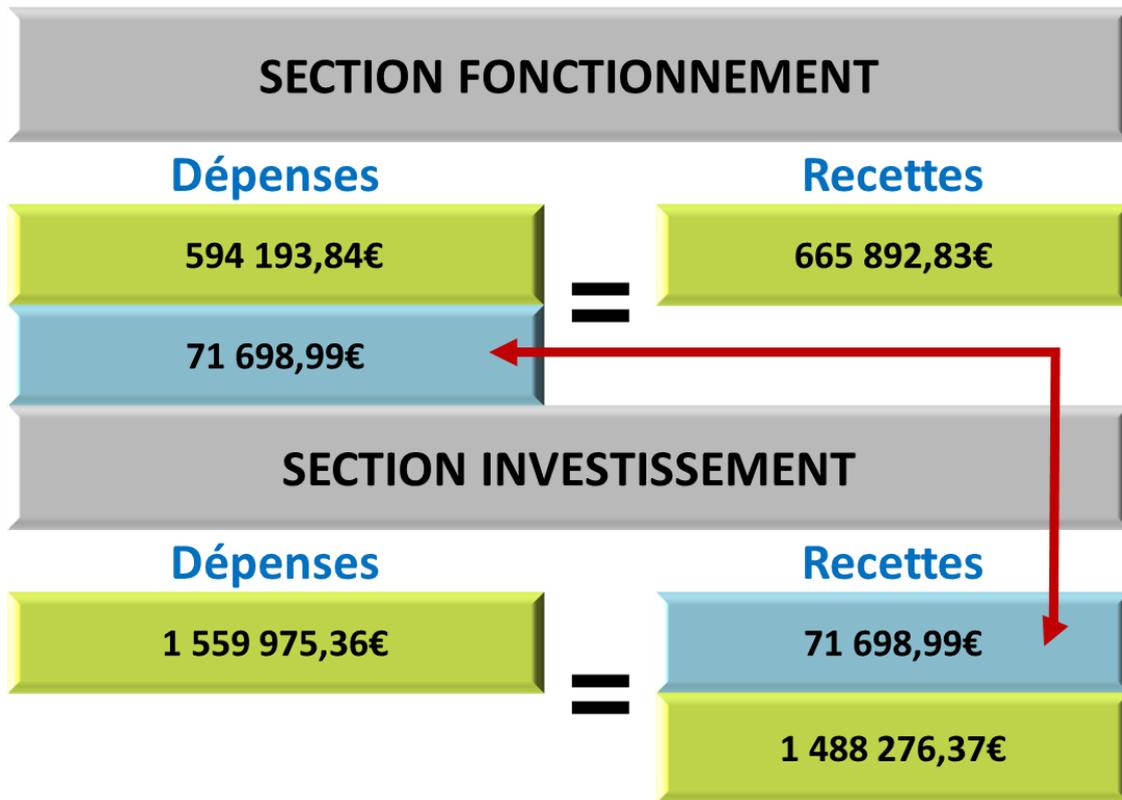
Principales dépenses d'investissement

Principales dépenses d'investissement	
Opération non individualisée	129 000,00 €
Ex décharge Contrôlée - Opération N° 17-	172 000,00 €
Déchetteries - Opération N° 22	80 743,00 €
Tri sélectif - Opération N° 24	150 000,00 €
Conteneurs Semi-enterrés - Opération N° 28	142 290,00 €
Recyclerie/stockage/collecteur - Opération	249 907,15 €
TOTAL	923 940,15 €

Principales recettes d'investissement

RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	
virement de la section de fonctionnement	700 851,85 €
F.C.T.V.A. (en 2021 : 2ème au 4ème trim 2019 + 1er au 3ème trim 2021)	53 808,00 €
affectation en réserve	102 265,45 €
subvention Département CSE ou conteneurs aériens	7 200,00 €
Contribution Ville de Belley pour CSE	35 387,00 €
subvention Etat DETR tx déchetteries	105 000,00 €
sortie actif benne papiers bureau brûlée + divers	20 000,00 €
TOTAL	1 024 512,30 €

H. LE BUDGET GEMAPI



Affectation du résultat

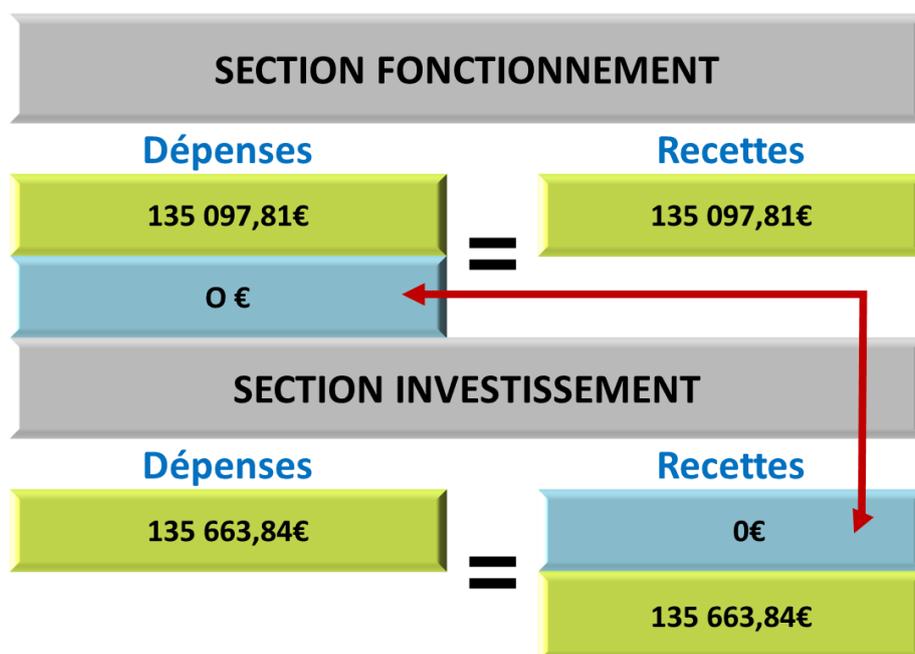
Fonctionnement	CA 2021	EXCEDENTS 2020
Dépenses	450 243,78 €	
Recettes	442 679,27 €	
RESULTAT	- 7 564,51 €	- €
A affecter	- 7 564,51 €	
Investissement		
Dépenses	561 174,22 €	
Recettes	396 770,84 €	
RESULTAT	- 164 403,38 €	- 40 676,53 €
RAR 2021 à reporter	58 701,90 €	
A affecter	- 146 378,01 €	
AFFECTATION AU BP 2022		
DF 002	7 564,51 €	
RI 001	- €	
DI 001	205 076,91 €	
RI 1068	- €	

GEMAPI	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	533 437,86 €	450 243,78 €	665 892,83 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	7 564,51 €
011 - Charges à caractère général	189 381,48 €	140 999,07 €	262 710,00 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	134 000,00 €	111 315,25 €	121 500,00 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	1 690,53 €
023 - Virement à la section d'investissement	9 015,02 €	- €	71 698,99 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	101 107,72 €	100 309,58 €	100 588,80 €
65 - Autres charges de gestion courante	97 600,00 €	97 586,24 €	97 840,00 €
66 - Charges financières	33,64 €	33,64 €	- €
67 - Charges exceptionnelles	2 300,00 €	- €	2 300,00 €
Recette	533 437,86 €	442 679,27 €	665 892,83 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	18 036,27 €	18 036,27 €	9 972,00 €
73 - Impôts et taxes	- €	- €	350 000,00 €
74 - Dotations et participations	209 362,59 €	119 604,00 €	303 820,83 €
75 - Autres produits de gestion courante	305 039,00 €	305 039,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €	- €	2 100,00 €
Investissement			
Dépense	1 611 994,57 €	561 174,22 €	1 559 975,36 €
001 - Solde exécution invest. reporté	40 673,53 €	- €	205 076,91 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	18 036,27 €	18 036,27 €	9 972,00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00 €	- €	150 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 616,18 €	29 616,18 €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	97 835,60 €	58 604,46 €	91 537,00 €
21 - Immobilisations corporelles	156 630,00 €	67 153,24 €	153 237,46 €
23 - Immobilisations en cours	796 286,32 €	387 764,07 €	680 151,99 €
4581 - Opérations sous mandat	372 916,67 €	- €	270 000,00 €
Recette	1 611 994,57 €	396 770,84 €	1 559 975,36 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	9 015,02 €	- €	71 698,99 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	101 107,72 €	100 309,58 €	100 588,80 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00 €	- €	150 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	203 427,39 €	152 589,24 €	138 256,86 €
13 - Subventions d'investissement	729 091,25 €	143 872,02 €	829 430,71 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	96 436,52 €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
4582 - Opérations sous mandat	372 916,67 €	- €	270 000,00 €

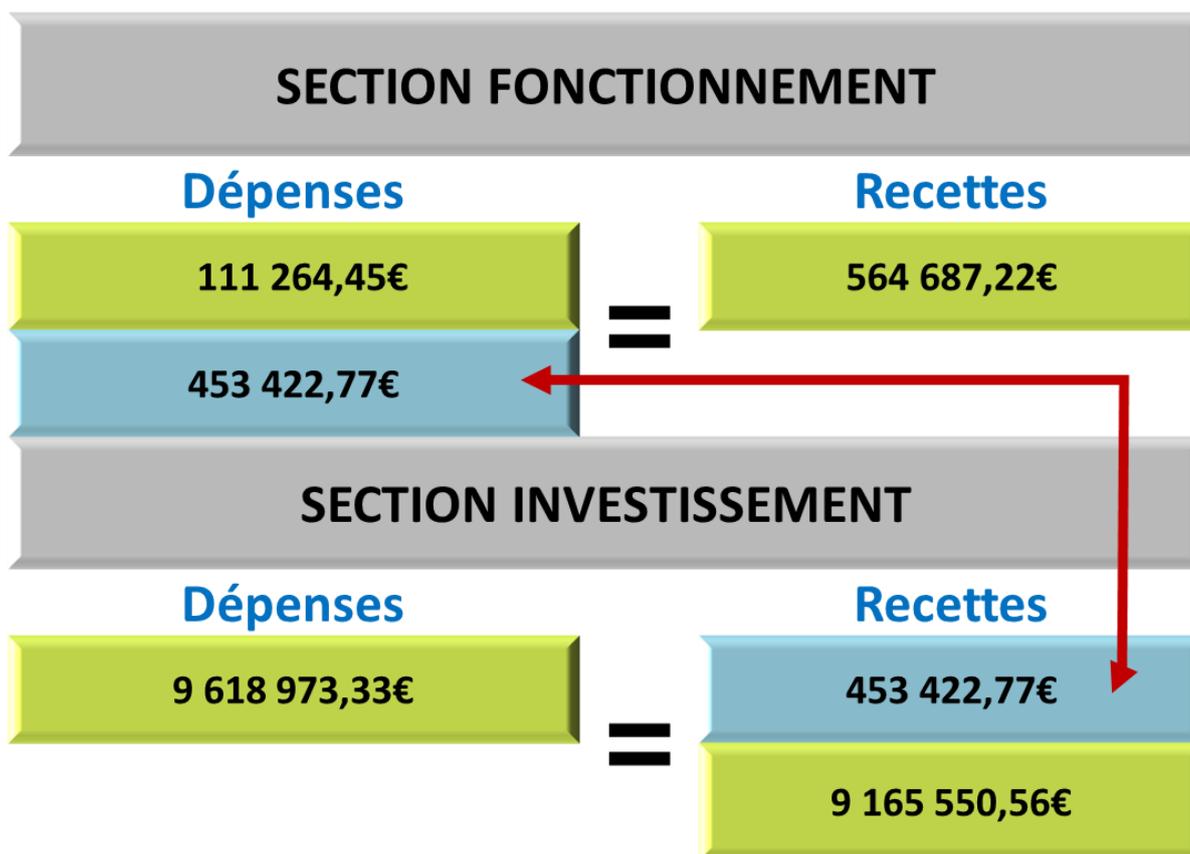
TAXE GEMAPI

Produit attendu pour
350 000€

I. LE BUDGET SPANC



BUDGET SPANC	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	96 339,94 €	66 017,96 €	135 097,81 €
002 - Résultat d'exploitation reporté	17 952,34 €	- €	39 620,30 €
011 - Charges à caractère général	32 887,60 €	23 272,83 €	46 457,87 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	44 000,00 €	42 745,13 €	47 019,64 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	- €	1 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	- €	500,00 €
Recette	96 339,94 €	44 350,00 €	135 097,81 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	91 239,94 €	44 350,00 €	129 097,81 €
77 - Produits exceptionnels	5 100,00 €	- €	6 000,00 €
Investissement			
Dépense	98 567,00 €	61 028,98 €	135 663,84 €
001 - Solde exécution invest. reporté	441,18 €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	2 230,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 788,82 €	- €	2 166,87 €
4581 - Opérations pour le compte de tiers	96 337,00 €	61 028,98 €	131 266,97 €
Néant	- €	- €	- €
Recette	98 567,00 €	63 637,03 €	135 663,84 €
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	2 166,87 €
4582 - Opérations pour le compte de tiers	98 567,00 €	63 637,03 €	133 496,97 €
Néant	- €	- €	- €



BUDGET CENTRE AQUATIQUE	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	668 124,26 €	103 437,04 €	564 687,22 €
011 - Charges à caractère général	- €	- €	12 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	564 658,89 €	- €	453 422,77 €
66 - Charges financières	103 465,37 €	103 437,04 €	99 264,45 €
Recette	668 124,26 €	383 455,00 €	564 687,22 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	284 669,26 €	- €	564 687,22 €
75 - Autres produits de gestion courante	383 455,00 €	383 455,00 €	- €
Investissement			
Dépense	9 465 288,34 €	535 078,89 €	9 618 973,33 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	279 988,94 €	279 988,94 €	284 189,37 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 121 052,18 €	252 682,95 €	921 369,23 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	- €	250 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	8 064 247,22 €	2 407,00 €	8 163 414,73 €
Recette	9 465 288,34 €	- €	9 618 973,33 €
001 - Solde exécution invest. reporté	8 050 629,45 €	- €	7 515 550,56 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	564 658,89 €	- €	453 422,77 €
13 - Subventions d'investissement	850 000,00 €	- €	1 650 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €



Axe projet de territoire
**1. REDYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ RÉSIDEN-
 TIELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Inscription BP 2022 Centre aquatique

Dépenses		Recettes	
Invt	9 334 783,96 €	Invt	1 650 000 €
Fonct.	991 950€	Fonct.	592 000



Financiers : Agence nationale du sport, Région, Département

CALENDRIER
 Début des trx novembre 22 pour 24 mois
ENVELOPPE FINANCIÈRE GLOBALE
 Dépenses d'investissement : 13 942 525 € (hors voirie)
 Recettes totales escomptées : 3 550 K€

Réflexion en cours : travail avec la CNR pour l'implantation d'un parc photovoltaïque

*Montants estimés avril 2022

Pour mémoire : les travaux de voirie sont portés par le budget général :
 Enveloppe du projet : 855 678 €

52

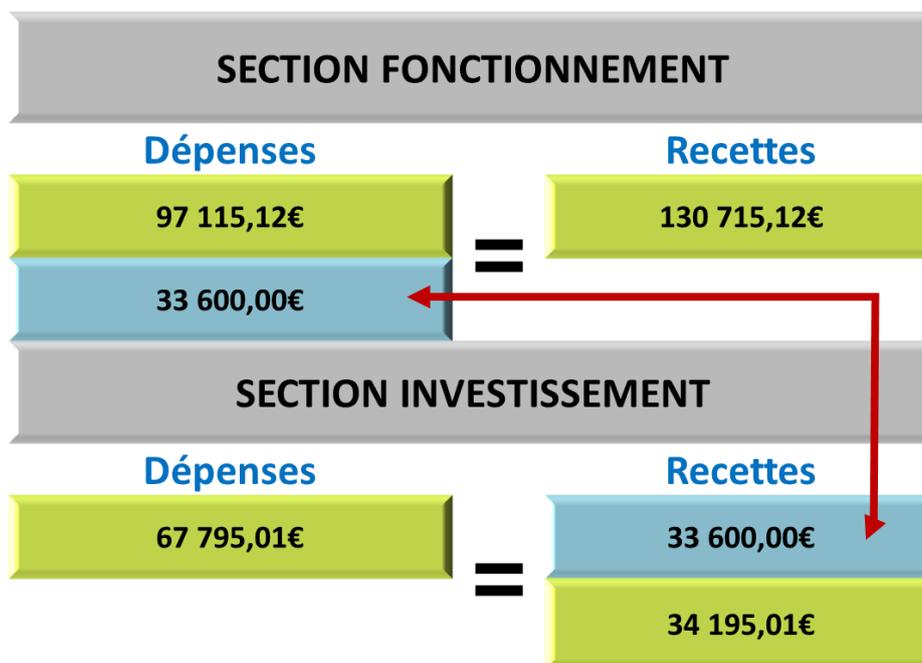


BATIMENT	Dépenses engagées	Dépenses à venir	TOTAL
Etudes /honoraires	1 011 315 €	1 032 945 €	2 044 260 €
Acquisitions foncières	0 €	205 000 €	205 000 €
Travaux	0 €	8 691 015 €	8 691 015 €
Evolution des prix Mars 2021 -> mars 2022 (8,2 %)	0 €	712 663 €	712 663 €
TOTAL HT	1 011 315 €	10 641 623 €	11 265 992 €
TOTAL TTC	1 213 578 €	12 728 947 €	13 942 525 €

*Montants estimés avril 2022

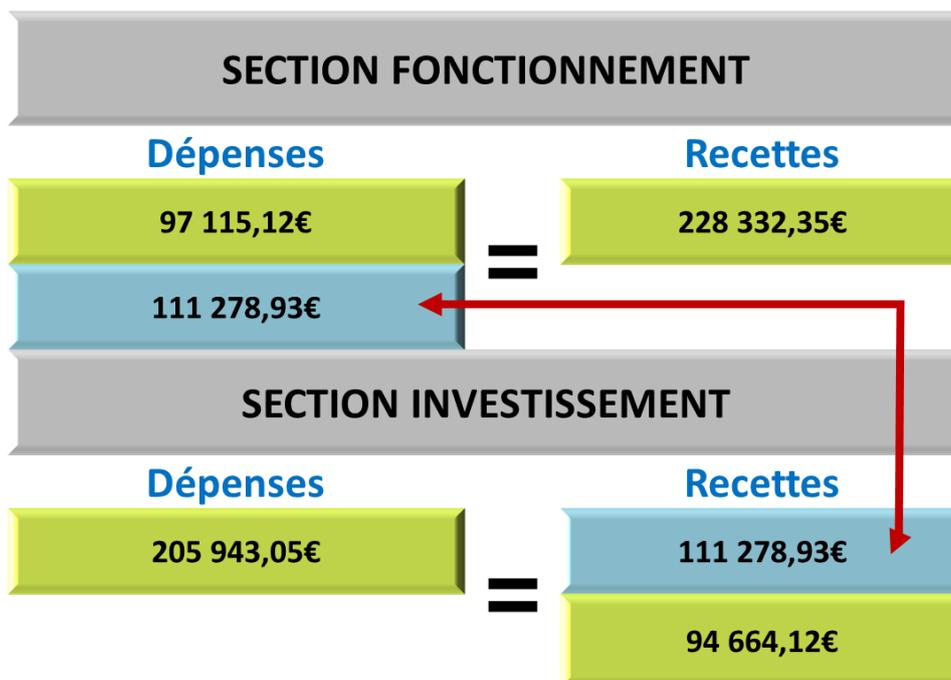
VOIRIE	Dépenses engagées	Dépenses à venir	TOTAL
Etudes /honoraires	6 342 €	26 722 €	33 065 €
Travaux	0 €	680 000 €	680 000 €
TOTAL HT	6 342 €	706 722 €	713 065 €
TOTAL TTC	7 611 €	848 067 €	855 678 €

K. LE BUDGET CAMPING DU LAC



BUDGET CAMPING LAC	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	47 679,76 €	43 251,17 €	130 715,12 €
011 - Charges à caractère général	31 250,00 €	31 249,83 €	64 193,69 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	11 000,00 €	10 999,80 €	21 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	4 337,76 €	- €	33 600,00 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	992,00 €	992,00 €	5 821,43 €
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €	9,54 €	100,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	6 000,00 €
Recette	47 679,76 €	47 048,94 €	130 715,12 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	390,93 €	- €	15,12 €
70 - Produits services, domaine et ventes	7 166,66 €	2 333,33 €	4 500,00 €
70323 - Redev. occupat° domaine public	750,00 €	900,00 €	900,00 €
70328 - Autres droits stationnement et	6 416,66 €	833,33 €	3 000,00 €
70878 - Remb. frais par d'autres redevances	- €	600,00 €	600,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	40 122,17 €	44 300,00 €	126 200,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	415,61 €	- €
Investissement			
Dépense	6 739,66 €	4 759,58 €	67 795,01 €
001 - Solde exécution invest. reporté	509,90 €	- €	2 867,58 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	5 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	6 229,76 €	4 759,58 €	59 927,43 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Recette	6 739,66 €	2 401,90 €	67 795,01 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	4 337,76 €	- €	33 600,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	4 800,00 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	992,00 €	992,00 €	5 821,43 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	5 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 409,90 €	1 409,90 €	4 173,58 €
13 - Subventions d'investissement	- €	- €	14 400,00 €

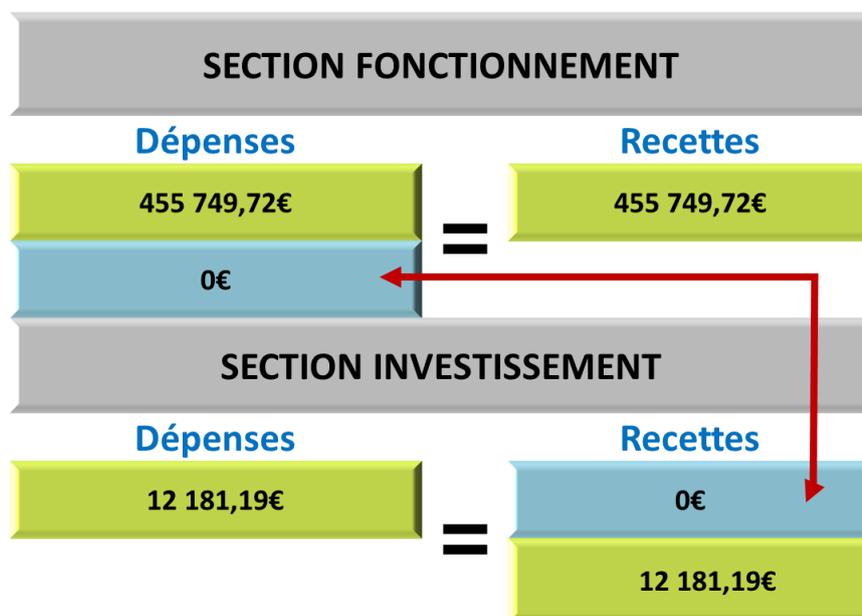
L. LE BUDGET PORT DE PLAISANCE



BUDGET PORT PLAISANCE	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	151 239,09 €	92 999,82 €	228 332,35 €
011 - Charges à caractère général	45 149,70 €	44 773,93 €	68 914,27 €
012 - Charges de personnel, frais ass	- €	- €	- €
022 - Dépenses imprévues	674,01 €	- €	- €
023 - Virement à la section d'investis	55 464,64 €	- €	111 278,93 €
042 - Opérat° ordre transfert entre se	5 232,50 €	4 623,50 €	5 918,83 €
65 - Autres charges de gestion coura	20 740,00 €	20 324,48 €	19 540,00 €
66 - Charges financières	21 928,24 €	21 928,24 €	20 630,32 €
67 - Charges exceptionnelles	2 050,00 €	1 349,67 €	2 050,00 €
Recette	151 239,09 €	143 610,46 €	228 332,35 €
002 - Résultat de fonctionnement rep	- €	- €	415,35 €
70 - Produits services, domaine et ve	26 250,00 €	45 315,46 €	55 360,00 €
75 - Autres produits de gestion coura	124 989,09 €	98 295,00 €	172 557,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Investissement			
Dépense	114 316,08 €	65 134,33 €	205 943,05 €
001 - Solde exécution invest. reporté	41 303,40 €	- €	48 195,29 €
040 - Opérat° ordre transfert entre se	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	49 212,68 €	49 212,68 €	50 543,93 €
21 - Immobilisations corporelles	23 800,00 €	15 921,65 €	107 203,83 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Recette	114 316,08 €	58 242,44 €	205 943,05 €
021 - Virement de la sect° de fonctio	55 464,64 €	- €	111 278,93 €
024 - Produits des cessions d'immobi	- €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre se	5 232,50 €	4 623,50 €	5 918,83 €
10 - Dotations, fonds divers et réserv	53 618,94 €	53 618,94 €	50 195,29 €
13 - Subventions d'investissement	- €	- €	38 550,00 €

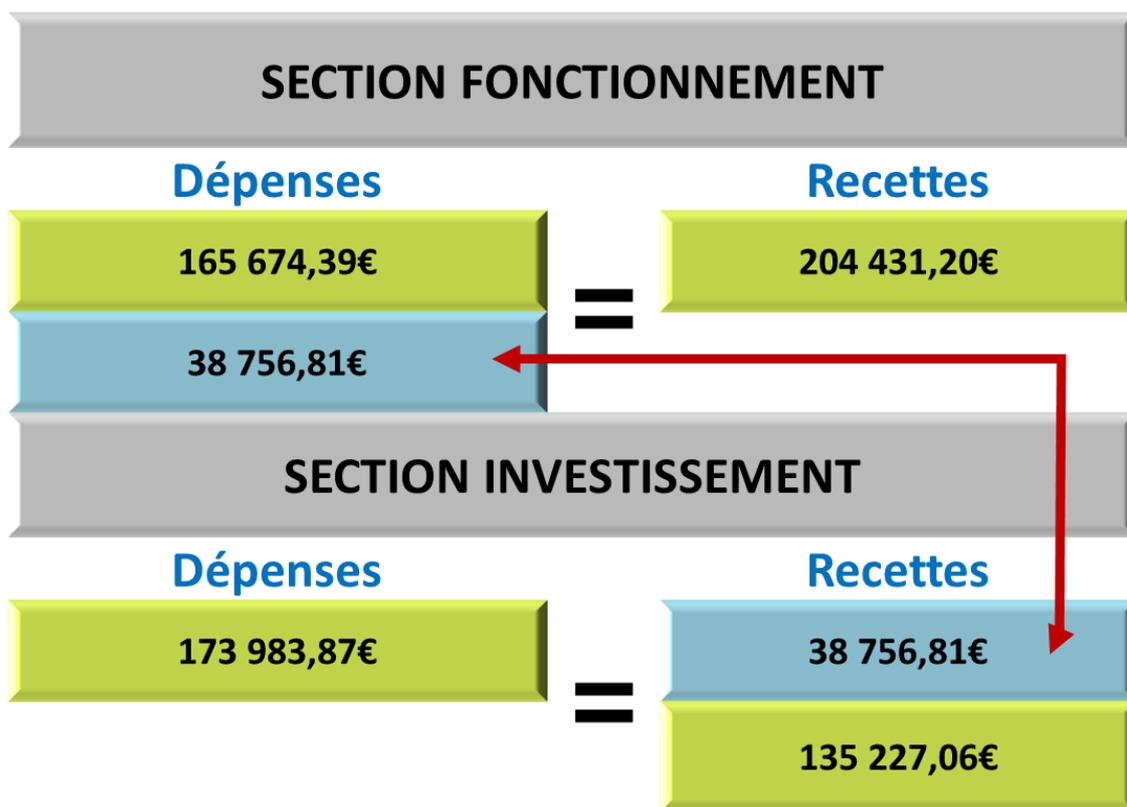
Les principales recettes réelles sont les locations d'anneaux du port qui s'élèvent à 55 360.00€.

M. LE BUDGET ADS



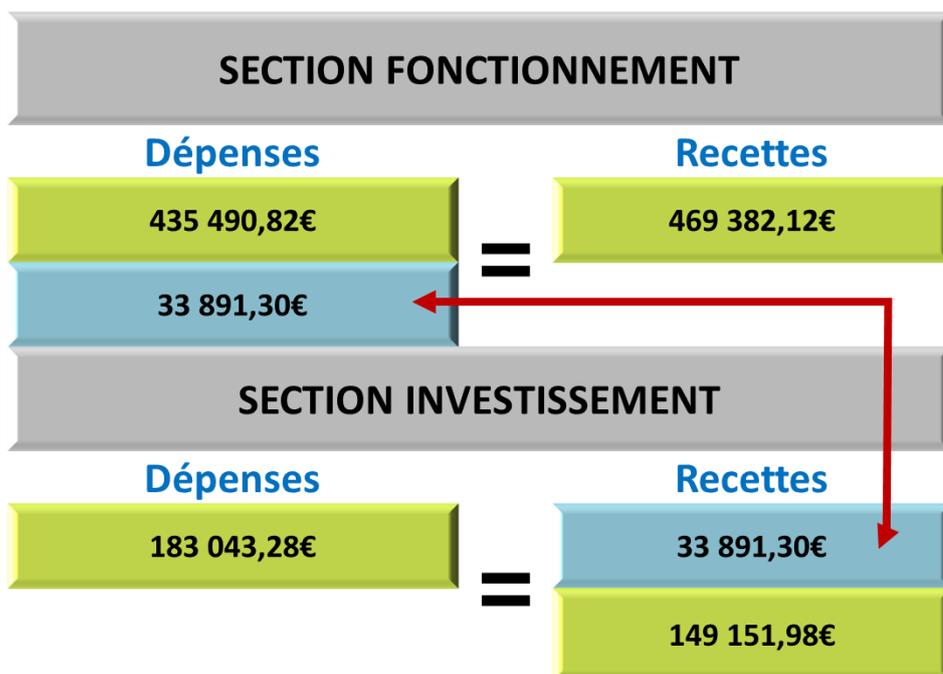
BUDGET ADS	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	341 491,14 €	230 262,28 €	455 749,86 €
011 - Charges à caractère général	22 000,00 €	21 875,00 €	30 875,00 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	207 000,00 €	204 416,27 €	283 100,00 €
022 - Dépenses imprévues	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	9 513,98 €	- €	- €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	3 971,01 €	3 971,01 €	4 166,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	93 006,15 €	- €	131 608,86 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
Recette	341 491,14 €	244 911,00 €	455 749,86 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 080,14 €	- €	110 728,86 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	- €	- €	- €
70 - Produits services, domaine et ventes	244 911,00 €	244 911,00 €	329 021,00 €
70875 - Remb. frais par les communes	244 911,00 €	244 911,00 €	329 021,00 €
74 - Dotations et participations	- €	- €	16 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	500,00 €	- €	- €
Investissement			
Dépense	17 529,17 €	- €	12 181,19 €
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	- €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	12 529,17 €	- €	1 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	5 000,00 €	- €	11 181,19 €
Recette	17 529,17 €	3 971,01 €	12 181,19 €
001 - Solde exécution invest. reporté	4 044,18 €	- €	8 015,19 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	9 513,98 €	- €	- €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	3 971,01 €	3 971,01 €	4 166,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €

N. LE BUDGET MAISONS MEDICALES



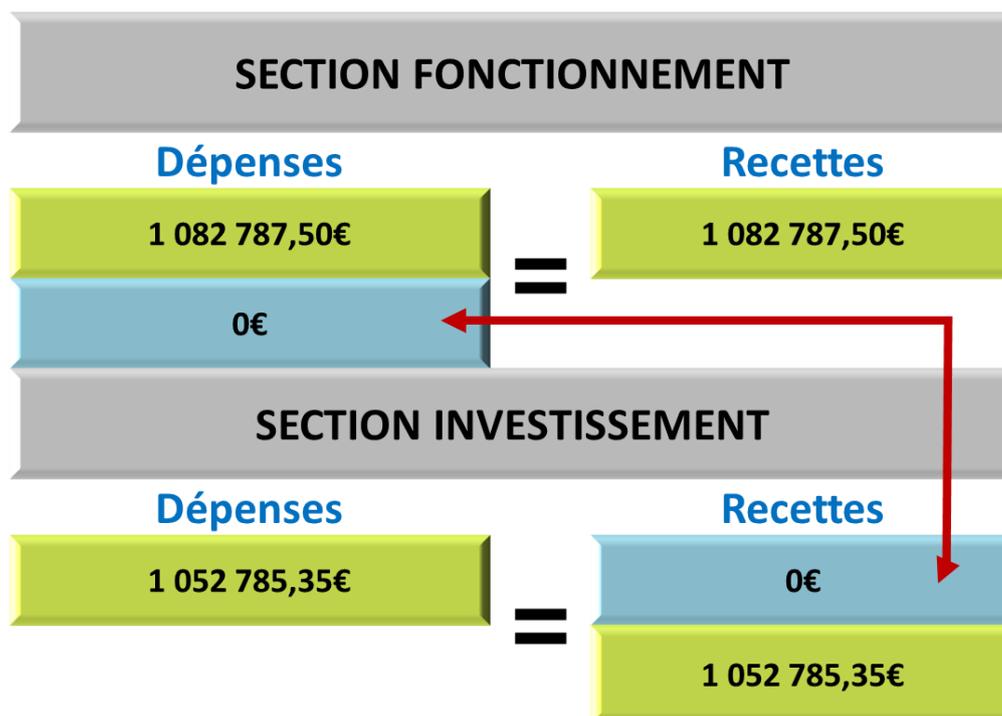
BUDGET MAISONS MEDICALES	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	214 597,73 €	113 022,25 €	204 431,10 €
011 - Charges à caractère général	39 850,00 €	39 849,47 €	81 160,00 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	2 650,00 €	1 024,79 €	2 650,00 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	94 429,43 €	- €	38 756,81 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	61 084,00 €	57 978,30 €	65 851,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
66 - Charges financières	9 484,30 €	9 483,70 €	8 211,85 €
67 - Charges exceptionnelles	7 100,00 €	4 685,99 €	7 801,44 €
Recette	214 597,73 €	180 560,32 €	204 431,10 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	363,09 €	- €	25,10 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	40 453,00 €	40 453,00 €	40 453,00 €
70 - Produits services, domaine et ventes div	23 760,00 €	24 907,07 €	25 500,00 €
70878 - Remb. frais par d'autres redevables	23 760,00 €	24 907,07 €	25 500,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	150 021,64 €	115 200,25 €	138 453,00 €
Investissement			
Dépense	374 395,44 €	137 811,68 €	173 983,87 €
001 - Solde exécution invest. reporté	197 448,72 €	- €	56 929,06 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	40 453,00 €	40 453,00 €	40 453,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	47 400,43 €	47 400,43 €	51 654,81 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	69 215,31 €	36 186,80 €	24 947,00 €
23 - Immobilisations en cours	19 877,98 €	13 771,45 €	- €
Recette	374 395,44 €	278 331,34 €	173 983,87 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnement	94 429,43 €	- €	38 756,81 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	61 084,00 €	57 978,30 €	65 851,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	26 721,01 €	26 721,01 €	67 876,06 €
13 - Subventions d'investissement	192 161,00 €	192 161,00 €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	1 471,03 €	1 500,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €

O. LE BUDGET ACTIPOLE



BUDGET ACTIPOLE	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	502 829,33 €	275 073,38 €	469 382,12 €
011 - Charges à caractère général	79 700,00 €	59 452,78 €	212 302,32 €
012 - Charges de personnel, frais ass	44 000,00 €	41 321,69 €	41 600,00 €
023 - Virement à la section d'investis	198 168,02 €	- €	33 891,30 €
042 - Opérat° ordre transfert entre s	129 510,00 €	129 485,00 €	133 868,00 €
65 - Autres charges de gestion coura	7 950,00 €	1 628,14 €	4 100,00 €
66 - Charges financières	25 201,31 €	25 171,31 €	23 620,50 €
67 - Charges exceptionnelles	18 300,00 €	18 014,46 €	20 000,00 €
Recette	502 829,33 €	292 068,88 €	469 382,12 €
002 - Résultat de fonctionnement re	195 848,33 €	- €	200 559,85 €
042 - Opérat° ordre transfert entre s	58 031,00 €	58 031,00 €	58 031,00 €
70 - Produits services, domaine et ve	31 900,00 €	34 613,83 €	35 500,00 €
70878 - Remb. frais par d'autres re	24 000,00 €	27 529,07 €	28 500,00 €
7088 - Produits activités annexes (à	7 900,00 €	7 084,76 €	7 000,00 €
74 - Dotations et participations	- €	- €	- €
75 - Autres produits de gestion cour	217 000,00 €	198 951,92 €	117 200,00 €
77 - Produits exceptionnels	50,00 €	472,13 €	58 091,27 €
Investissement			
Dépense	349 665,74 €	158 680,96 €	183 043,28 €
001 - Solde exécution invest. report	- €	- €	5 483,98 €
040 - Opérat° ordre transfert entre s	58 031,00 €	58 031,00 €	58 031,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	89 127,12 €	88 334,30 €	94 028,30 €
20 - Immobilisations incorporelles	500,00 €	- €	500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	202 007,62 €	12 315,66 €	25 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Recette	349 665,74 €	132 709,26 €	183 043,28 €
001 - Solde exécution invest. report	20 487,72 €	- €	- €
021 - Virement de la sect° de fonctio	198 168,02 €	- €	33 891,30 €
040 - Opérat° ordre transfert entre s	129 510,00 €	129 485,00 €	133 868,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
10 - Dotations, fonds divers et résér	- €	- €	12 283,98 €
13 - Subventions d'investissement	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €	3 224,26 €	3 000,00 €

P. BUDGET ZAC LA PICARDIERE

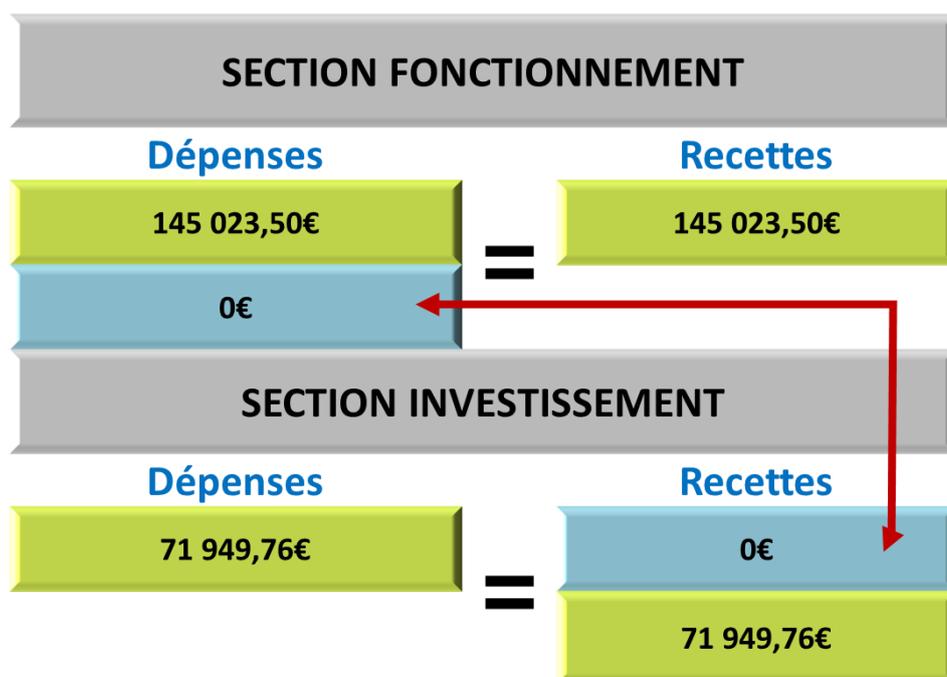


BUDGET ZAC LA PICARDIERE	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	1 145 821,28 €	1 052 785,35 €	1 082 787,50 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
011 - Charges à caractère général	135 150,00 €	42 114,07 €	30 002,15 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	1 010 671,28 €	1 010 671,28 €	1 052 785,35 €
Recette	1 145 821,28 €	1 052 785,35 €	1 082 787,50 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	- €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	1 056 671,28 €	1 052 785,35 €	851 232,50 €
70 - Produits services, domaine et ventes div	89 150,00 €	- €	168 525,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	63 030,00 €
Investissement			
Dépense	1 056 671,28 €	1 052 785,35 €	1 052 785,35 €
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	4 074,11 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	1 056 671,28 €	1 052 785,35 €	851 232,50 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	197 478,74 €
Recette	1 056 671,28 €	1 048 711,24 €	1 052 785,35 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	1 010 671,28 €	1 010 671,28 €	1 052 785,35 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 000,00 €	38 039,96 €	- €

Les montants inscrits dans ce budget correspondent à des écritures d'ordre de gestion de stock de terrains.

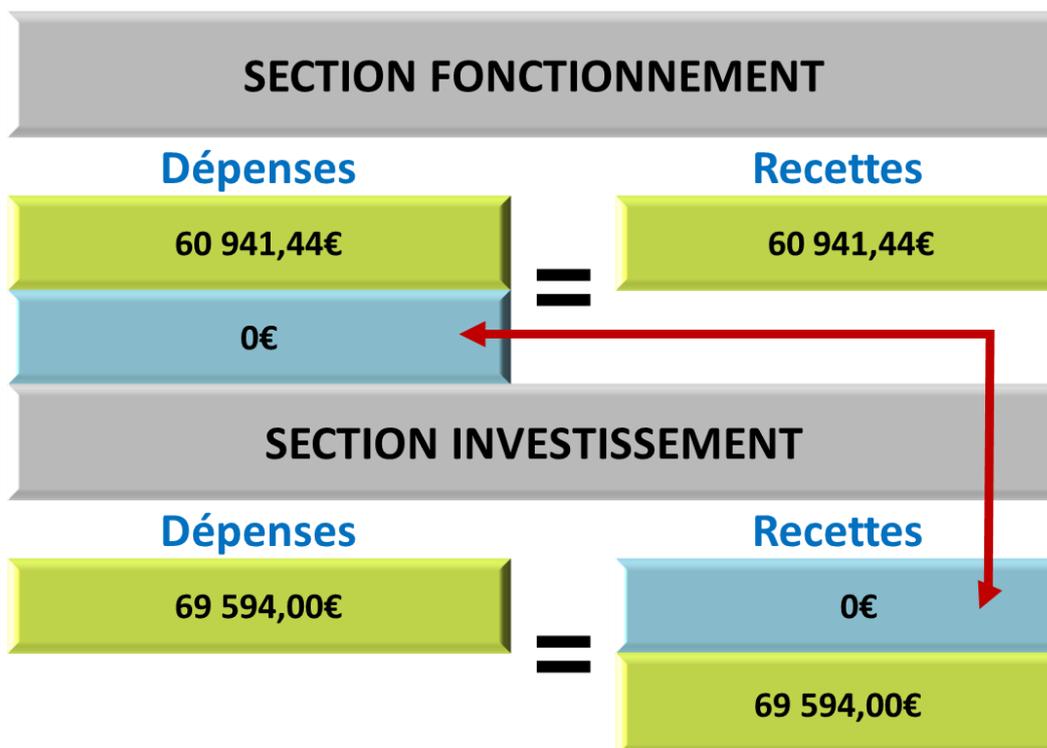
Cependant, les principales recettes réelles s'élèvent à 168 525.00€ et correspondent à deux ventes de terrains (Ste Gerbou et Altia).

Q. BUDGET ATELIER RELAIS OUSSON NORD



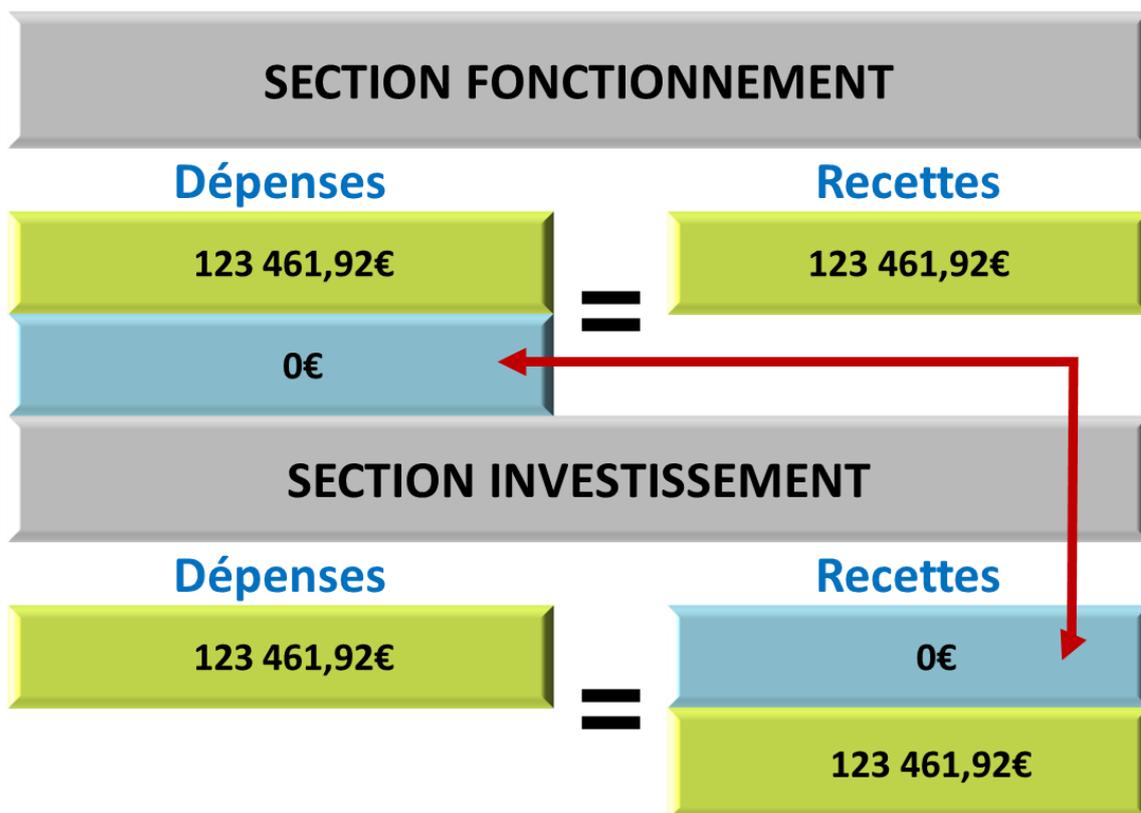
BUDGET AR OUSSON NORD	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	130 862,53 €	79 468,03 €	145 023,50 €
011 - Charges à caractère général	56 728,59 €	5 334,09 €	67 617,74 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	67 236,00 €	67 236,00 €	67 236,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
66 - Charges financières	6 897,94 €	6 897,94 €	6 169,76 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	4 000,00 €
Recette	130 862,53 €	93 189,00 €	145 023,50 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	39 056,53 €	- €	52 777,50 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	41 496,00 €	41 496,00 €	41 496,00 €
70 - Produits services, domaine et ventes div	2 309,00 €	2 349,00 €	2 350,00 €
70878 - Remb. frais par d'autres redevables	2 309,00 €	2 349,00 €	2 350,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	48 001,00 €	49 344,00 €	48 400,00 €
Investissement			
Dépense	72 906,50 €	68 192,74 €	71 949,76 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	41 496,00 €	41 496,00 €	41 496,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 696,74 €	26 696,74 €	27 437,49 €
21 - Immobilisations corporelles	4 713,76 €	- €	3 016,27 €
Recette	72 906,50 €	67 236,00 €	71 949,76 €
001 - Solde exécution invest. reporté	5 670,50 €	- €	4 713,76 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnemen	- €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	67 236,00 €	67 236,00 €	67 236,00 €

R. BUDGET AR OROFUSION



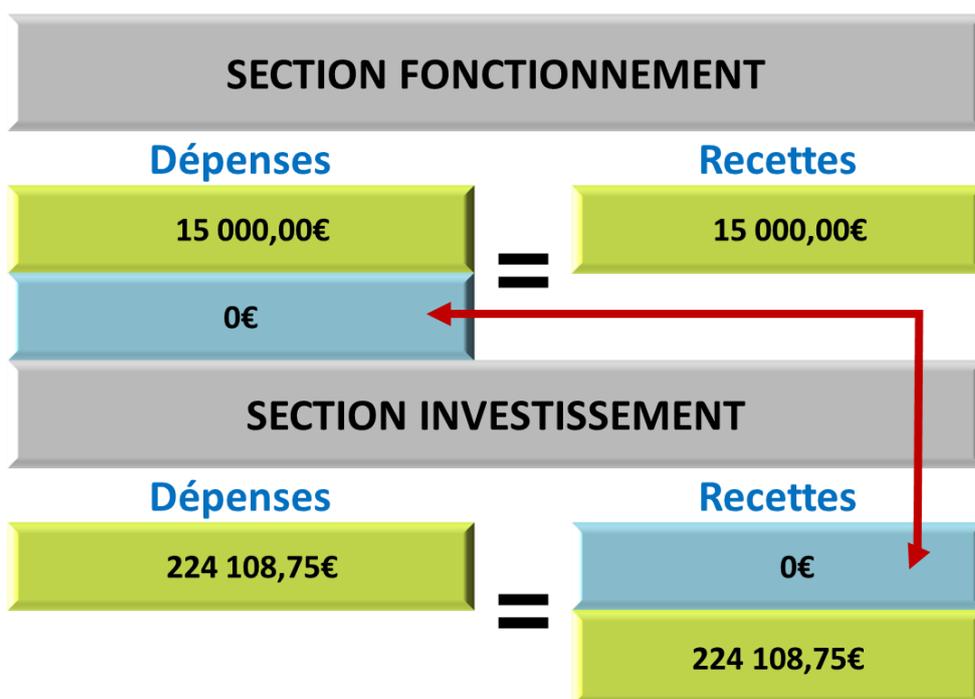
BUDGET AR OROFUSION	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	50 004,38 €	45 516,50 €	60 941,44 €
011 - Charges à caractère général	10 875,38 €	6 387,50 €	17 812,44 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042 - Opérat° ordre transfert entre section	39 129,00 €	39 129,00 €	39 129,00 €
66 - Charges financières	- €	- €	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	4 000,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	- €	- €	- €
Recette	50 004,38 €	50 500,56 €	60 941,44 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	43,38 €	- €	5 027,44 €
042 - Opérat° ordre transfert entre section	8 664,00 €	8 664,00 €	8 664,00 €
70 - Produits services, domaine et ventes d	4 297,00 €	4 242,00 €	4 250,00 €
70878 - Remb. frais par d'autres redevab	4 297,00 €	4 242,00 €	4 250,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	37 000,00 €	37 594,56 €	38 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	5 000,00 €
Investissement			
Dépense	57 183,56 €	8 664,00 €	69 594,00 €
001 - Solde exécution invest. reporté	18 054,56 €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre section	8 664,00 €	8 664,00 €	8 664,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	30 465,00 €	- €	60 930,00 €
Recette	57 183,56 €	57 183,56 €	69 594,00 €
001 - Solde exécution invest. reporté	- €	- €	30 465,00 €
021 - Virement de la sect° de fonctionnem	- €	- €	- €
040 - Opérat° ordre transfert entre section	39 129,00 €	39 129,00 €	39 129,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	18 054,56 €	18 054,56 €	- €

S. BUDGET ZA PRE DU PONT



BUDGET ZA PRE DU PONT	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
Recette	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
70 - Produits services, domaine et ventes div	- €	- €	- €
7015 - Ventes de terrains aménagés	- €	- €	- €
Investissement			
Dépense	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
Recette	123 461,92 €	- €	123 461,92 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	123 461,92 €	- €	123 461,92 €

T. BUDGET AR LA BUSSIÈRE

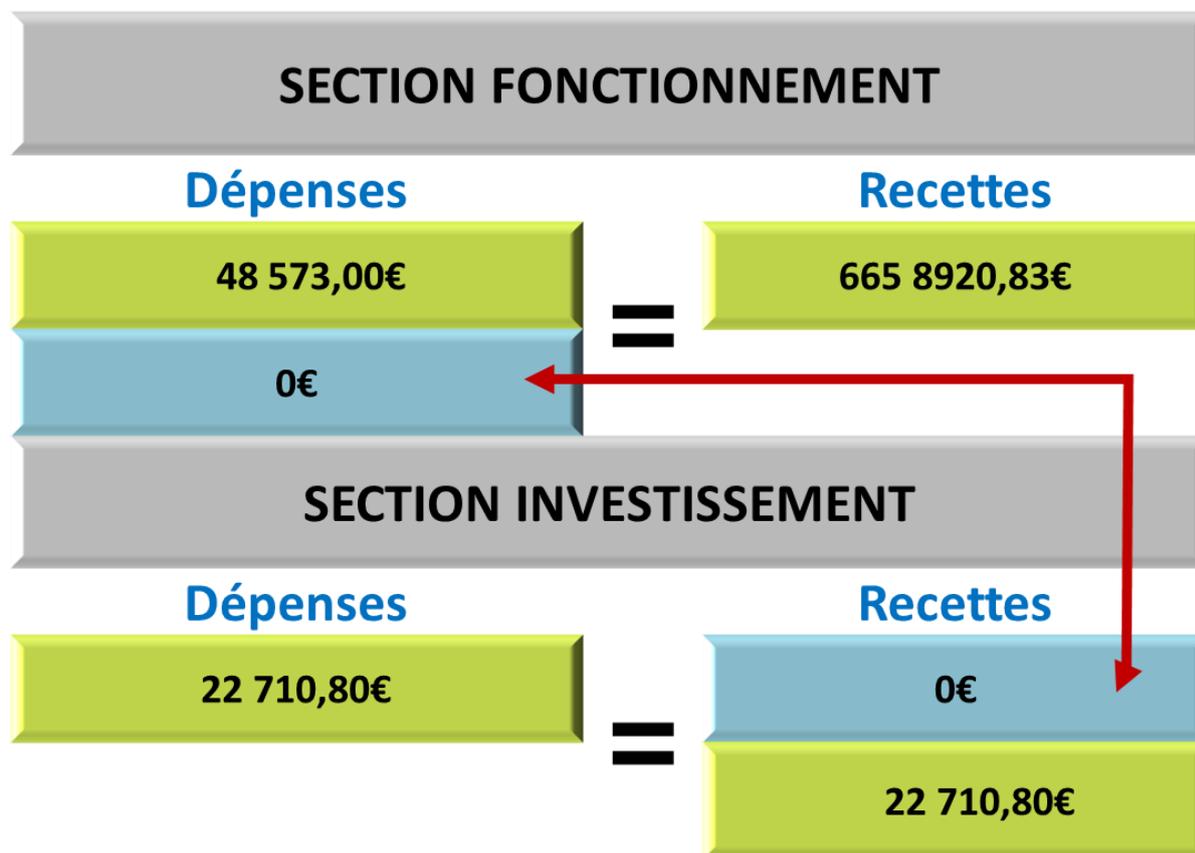


BUDGET AR LA BUSSIÈRE	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	15 366,39 €	8 312,00 €	15 000,00 €
011 - Charges à caractère général	15 366,39 €	8 312,00 €	15 000,00 €
66 - Charges financières	- €	- €	- €
Recette	15 366,39 €	8 312,00 €	15 000,00 €
002 - Résultat de fonctionnement re	35,14 €	- €	35,14 €
70 - Produits services, domaine et ve	15 331,25 €	8 312,00 €	14 964,86 €
70878 - Remb. frais par d'autres re	15 331,25 €	8 312,00 €	14 964,86 €
75 - Autres produits de gestion cour	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Investissement			
Dépense	102 108,75 €	- €	224 108,75 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	102 108,75 €	- €	224 108,75 €
Recette	102 108,75 €	42 000,00 €	224 108,75 €
001 - Solde exécution invest. report	60 108,75 €	- €	102 108,75 €
27 - Autres immobilisations financiè	42 000,00 €	42 000,00 €	122 000,00 €

Ce budget sera à clôturer au 31/12/2022 puisque la vente à paiement étalé arrive à terme en 2022 pour la SCI La Bussière.

En 2023, il sera nécessaire de réviser les attributions de compensation pour les communes du Valromey.

U. BUDGET ZA EN SAUVY



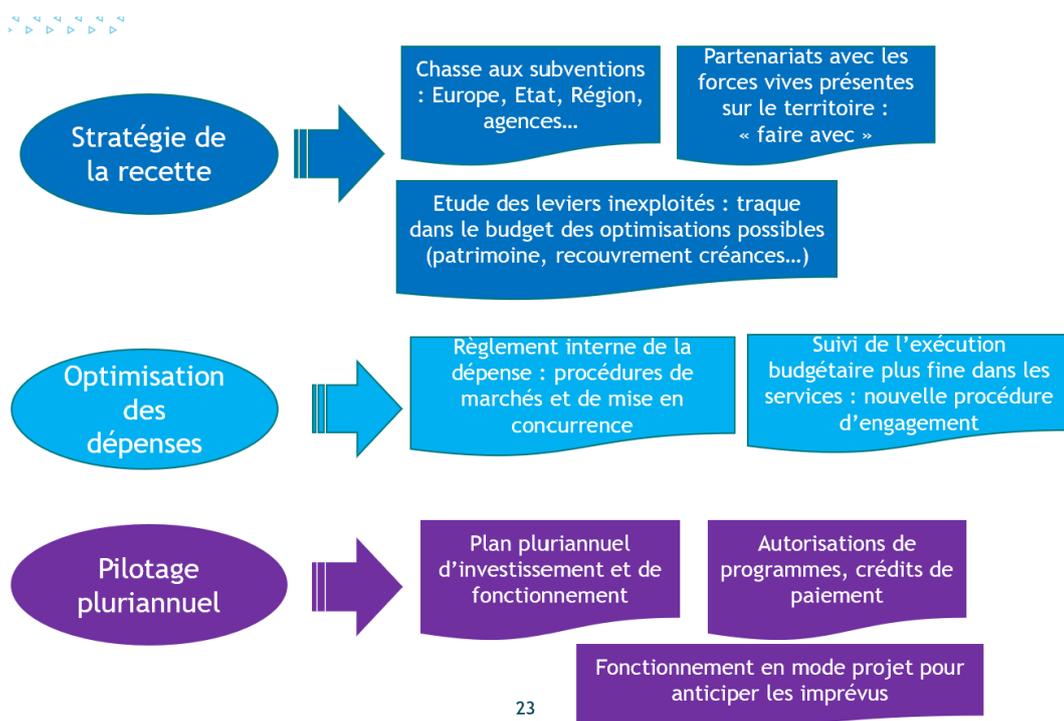
BUDGET ZA EN SAUVY	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement			
Dépense	23 261,27 €	22 710,80 €	48 573,00 €
011 - Charges à caractère général	4 215,00 €	3 665,11 €	- €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	19 046,27 €	19 045,69 €	22 710,80 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	25 862,20 €
Recette	23 261,27 €	22 710,80 €	48 573,00 €
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	23 261,27 €	22 710,80 €	- €
70 - Produits services, domaine et ventes di	- €	- €	48 573,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Investissement			
Dépense	23 261,27 €	22 710,80 €	22 710,80 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	23 261,27 €	22 710,80 €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	22 710,80 €
Recette	23 261,27 €	22 710,80 €	22 710,80 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	19 046,27 €	19 045,69 €	22 710,80 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 215,00 €	3 665,11 €	- €

Les principales recettes réelles s'élèvent à 48 573.00€ et correspondent à la vente des terrains : « propriétaires Jenc et Pesenti ».

CONCLUSION

Le projet de territoire induit le déploiement de différentes stratégies et nécessitera à la suite de son adoption l'engagement de nouvelles étapes avec notamment l'étude d'un pacte financier et fiscal pour armer le financement des politiques qu'elles soient portées par les communes ou par l'intercommunalité.

D'ores et déjà, en ce qui la concerne l'intercommunalité engage un virage dans ses pratiques quotidiennes :



Les budgets traduisent la volonté des élus à faire avancer le territoire, malgré un contexte national mouvant, des ressources à optimiser. C'est ainsi que la séquence budgétaire 2022, s'est construite en respectant une commande politique structurante :

- Un projet de territoire à traduire tant financièrement qu'en matière organisationnelle
- Un transfert de la compétence eau et assainissement qui devra être effectif au 01/01/2023
- La conservation d'un niveau d'investissements répondant au besoin de soutien de l'activité économique et offrant des services et équipements de proximité qualitatifs aux habitants du territoire (projets structurants engagés : centre aquatique, nouveau siège).
- Le maintien d'une fiscalité modérée et limitée aux stricts besoins de financement des politiques publiques engagées par :
 - o La recherche d'un autofinancement maximal des différentes politiques
 - o L'optimisation du recours à l'emprunt.